

EN QUALITÉ DE WALI DE BOUMERDÈS

**Le président
Tebboune
nomme Amine
Benmalek**

P 24

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Jeudi 17 septembre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6849 - 23^e année

CHAÎNE ÉMIRATIE SKY NEWS ARABIA EN ALGÉRIE

Un organe de propagande réduit au silence

Les autorités algériennes ont décidé de retirer l'agrément de la chaîne émiratie Sky news arabia. C'est une décision souveraine tant ce média s'est illustré depuis plusieurs mois en diffusant un contenu hostile et surtout une propagande qui sert les intérêts de parties hostiles à l'Algérie et son peuple.

LIRE EN PAGE 3



Ph: DR

**INSCRIPTION ET RÉVISION
DES LISTES ÉLECTORALES**



**Les citoyens ont
jusqu'à ce soir
à minuit**

P 2

APRÈS LES INCENDIES

**Les sinistrés
commencent
à reprendre
une vie normale**

P 4

**GRUPE AIR ALGÉRIE – SYNDICAT
DES PILOTES**

**Un accord pour
consolider la
stabilité sociale**

P 3

ÉQUIPE NATIONALE

**Hemdani
dévoile
aujourd'hui sa
première liste**

P 11

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME EMIR ABDELKADER -
ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 17H00**

**Suspense
et vitesse au
rendez-vous**

P 21

**LE PARLEMENT NATIONAL OUVRE SA SESSION ORDINAIRE
SOUS UN SEUL MOT D'ORDRE :**

**« Servir l'intérêt supérieur
de l'Algérie »**

P 2



L'ÉDITO

Après avoir coupé les ponts avec les Émirats arabes unis, l'Algérie opère, comme il fallait s'y attendre et suite logique de la rupture diplomatique, une purge générale dans les réseaux divers tissés chez nous pendant des années par ce pays hostile. Nous allons désormais assister à une réaction en chaîne de la part des autorités algériennes. À commencer, par exemple, par les milieux médiatiques – ou de propagande proprement dits – qu'il faut expurger ou carrément arracher à la racine comme sort réservé à Sky News Arabia. Cette chaîne de télévision financée à coup de pétrodollars pour diffuser la propagande des Al Nahyane et des Al Maktoum à l'international, a été mise au ban. Mais ce média qui s'est passé pendant des années par les canaux officiels ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. Autrement dit, les réseaux de propagande ne peuvent pas seulement être constitués de chaînes de télévision. Ces dernières, qui plus est, peuvent aussi être dirigées à partir de n'importe quel pays à

Opération désintox

travers le monde. Les réseaux de propagande, c'est aussi toute la toile des mouches électroniques et des faux comptes dans les médias sociaux qui peuvent servir Abu Dhabi à travers le monde. Concernant les médias lourds, les Émirats investissent de lourds moyens. Ce sont les rapports d'organisations mondiales dans le domaine qui le disent, comme RSF. Pour réaliser une OPA sur les milieux médiatiques dans l'espace régional, et même au-delà comme vient de nous l'apprendre l'Agence nationale de presse dans des révélations retentissantes, les Émirats sont passés maîtres. Ce n'est pas pour diffuser la vérité, loin s'en faut. Mais pour soigner l'image d'un pays honni et qui traîne la mauvaise

réputation de semer le chaos partout où il passe. Face au jeu dangereux auquel ils se sont livrés, au Soudan, à la Corne de l'Afrique, au Sahel... où les scènes du crime ont été documentées, les EAU tentent de redorer le blason sous le coup de campagnes médiatiques faisant vendre, toute honte bue, la fausse image d'un pays qui promeut les valeurs de la paix. En effet, les investissements émiratis dans les médias se sont avérés bien plus lourds qu'on ne le pensait. On sait qu'Abu Dhabi a financé une campagne médiatique hostile et dirigée depuis le voisin de l'Ouest pour nuire à l'Algérie et porter préjudice aux relations qu'il entretient avec ses voisins du sud, le Mali et le Niger, à savoir. Pas que. Abu Dhabi a, aux dernières nouvelles, placé ses capitaux au Maroc où il a mis la main basse sur le paysage médiatique – ou de propagande proprement dit. Les EAU contrôlent 53 % de l'actionnariat de Maroc Telecom, le plus grand groupe de télécommunications du pays. C'est pourquoi, notre pays doit redoubler d'efforts de vigilance pour démonter toute la propagande nous venant du Maroc et de ses alliés émiratis.

Farid Guellil

LE PARLEMENT NATIONAL OUVRE SA SESSION ORDINAIRE SOUS UN SEUL MOT D'ORDRE :

« Servir l'intérêt supérieur de l'Algérie »

Les présidents des deux chambres du Parlement national, Khalida Boufedèche pour l'APN et Azouz Nasri pour le Conseil de la nation, se sont rejoints, à travers leurs discours respectifs, prononcés à deux séquences distinctes, à l'ouverture de la session ordinaire 2026/2027, à propos de l'impérieuse nécessité d'aller à l'unisson sur le front de la défense du pays.

L'ouverture, effectuée hier, de la session ordinaire de l'Assemblée populaire nationale suivie de celle du Conseil de la nation, intervient conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique 16-12 du 25 août 2016 définissant l'organisation et le fonctionnement des deux chambres du Parlement, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement. Les deux cérémonies se sont déroulées en présence de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, et du Premier ministre, Sifi Ghrieb, ainsi que des membres du Gouvernement.

À l'hémicycle Zighoud Youcef, la présidente de l'APN, Khalida Boufedèche, a appelé les députés à faire de la nouvelle législature un espace de dialogue responsable et de pratique démocratique sereine, au service de l'Algérie et de son intérêt suprême. Dans son allocution, rapportée par l'APS, Boufedèche a affirmé que « tous sont appelés à faire de cette législature un espace de dialogue responsable et de pratique démocratique sereine », soulignant que « la divergence et la compétition politiques constituent des éléments naturels de la vie démocratique, mais que le dénominateur commun sur lequel nul ne saurait diverger reste l'Algérie et son intérêt suprême ». Elle a affirmé, à ce propos, que « la force réelle de l'Algérie repose sur l'unité de son peuple, la cohésion de ses Institutions, la puissance de son Armée, la vigilance de ses Services de sécurité et la confiance du citoyen en



son État », rendant, à ce propos, hommage à l'Armée nationale populaire, ainsi qu'aux autres corps de sécurité, qui « poursuit l'accomplissement de ses missions constitutionnelles avec une haute compétence dans la protection de la souveraineté nationale et la défense de l'intégrité territoriale ». Abordant « la douloureuse épreuve traversée par l'Algérie » suite aux récents incendies de forêt, Boufedèche a souligné que ces moments difficiles ont constitué « une nouvelle preuve de la capacité de l'État et de la société à faire face aux épreuves, illustrant le visage radieux de l'Algérie, fondé sur la solidarité, l'entraide et la cohésion ». À cet effet, elle a mis en avant les mesures « décisives et rapides » du président Abdelmadjid Tebboune qui « ont reflété la force et la présence de l'État et traduit son attachement à suivre les répercussions de la catastrophe et la prise en charge des sinistrés que le gouvernement a œuvré à concrétiser sur le terrain, véhiculant ainsi un message clair : l'État algérien est présent durant les crises et la protection des citoyens est une responsabi-

lité nationale constante ». Pour sa part, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a indiqué, dans son discours devant les sénateurs, que la nouvelle session parlementaire constituait « une étape renouvelée pour renforcer l'action parlementaire et améliorer sa performance, notamment au regard des projets de loi cruciaux inscrits à son ordre du jour ». Nasri a, comme principe affirmé par la présidente de l'APN, souligné que la pluralité des opinions et des appartenances politiques « doit rester dans le cadre de la concurrence démocratique et au service de l'intérêt supérieur du pays ». S'agissant de la relation fonctionnelle entre les deux chambres du Parlement, Nasri a assuré que la Chambre haute, qu'il préside, « continuera à ériger des passerelles de coopération, de coordination et de concertation avec les membres de l'APN, en vue de renforcer l'unité de l'action parlementaire et de consacrer la complémentarité escomptée entre les deux chambres du Parlement ».

Farid G.

LES CONTREVENANTS RISQUENT 10 000 DA D'AMENDE

Les appareils audiovisuels interdits à l'avant des véhicules

Al'approche de la rentrée scolaire, synonyme d'une circulation plus dense sur les routes, les services de la Gendarmerie nationale renforcent les contrôles visant les comportements susceptibles de détourner l'attention des conducteurs. Selon une publication de la page officielle « Tariqi », l'utilisation d'appareils audiovisuels placés à l'avant des véhicules pendant la conduite est passible d'une amende forfaitaire de 10.000 DA, conformément aux dispositions du nouveau Code de la route, entré en vigueur en 2026. Classée parmi les contraventions du quatrième degré, cette infraction concerne notamment l'utilisation de tablettes, d'écrans supplémentaires ou de téléphones mobiles pour regarder des contenus vidéo pendant la conduite. En effet, l'article 24 de la loi n° 26-09 du 12 mai 2026 portant Code de la route interdit l'usage de tout appareil audiovisuel placé à l'avant du véhicule, à l'exception des dispositifs destinés à l'aide à la conduite ou à la navigation, tels que les systèmes GPS, lorsqu'ils sont utilisés conformément à leur fonction. Le nouveau Code de la route interdit également l'usage manuel du téléphone portable lorsque le véhicule est en mouvement, ainsi que le port d'un casque d'écoute radiophonique sur les deux

oreilles. Les services de la Gendarmerie nationale ont, à cette occasion, appelé les conducteurs à faire preuve de vigilance et à éviter tout équipement ou comportement susceptible de réduire leur attention et leur capacité de réaction face aux situations imprévues de la circulation.

D'AUTRES MESURES STRICTES DANS LE CODE DE LA ROUTE

Le nouveau Code de la route de 2026 a également instauré plusieurs autres règles visant à renforcer la sécurité des usagers de la route. Parmi les principales dispositions, l'extincteur, le gilet réfléchissant et le triangle de signalisation deviennent obligatoires à

bord des véhicules, leur absence lors des contrôles étant passible d'une amende de 4.000 DA. Le texte rend également obligatoire le port de la ceinture de sécurité pour les passagers des sièges arrière et interdit de transporter les enfants âgés de moins de 10 ans sur les sièges avant.

Il réserve, par ailleurs, la bande d'arrêt d'urgence aux situations d'urgence et aux véhicules autorisés. Le nouveau Code renforce aussi les obligations applicables aux véhicules de transport, notamment à travers l'installation de chrono-tachygraphes et l'exigence de brevets professionnels pour certaines catégories de conducteurs. Les contraventions restent classées en quatre degrés,

avec des amendes forfaitaires allant de 3.000 à 10.000 DA, tandis que les sanctions sont plus lourdes pour certains excès de vitesse et délits routiers. En cas d'accident mortel, les peines peuvent être aggravées en fonction des circonstances, notamment en cas de conduite sans permis, d'usage du téléphone portable, d'excès de vitesse, de fuite après accident ou de conduite en état d'ivresse ou sous l'effet de stupéfiants. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre du renforcement des actions de prévention et de contrôle visant à améliorer la sécurité routière et à réduire les comportements à risque sur les routes.

L. Zeggane

INSCRIPTION ET RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Les citoyens ont jusqu'à ce soir à minuit

L'ancée le 6 septembre dernier, l'opération de révision des listes électorales prend fin aujourd'hui, à minuit, marquant ainsi une nouvelle étape dans la préparation des prochaines élections locales. Durant cette période, les citoyens qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales et qui remplissent les conditions requises ont été invités à effectuer les démarches nécessaires auprès des services compétents. Les électeurs ayant changé de lieu de résidence sont également concernés afin de mettre à jour leur inscription et de permettre la prise en compte de leur nouvelle adresse. À quelques heures de la clôture, les citoyens concernés disposent donc encore de cette journée pour régulariser leur situation. L'inscription et la mise à jour des informations électorales constituent en effet une étape préalable importante pour pouvoir participer au prochain scrutin dans les conditions prévues par la réglementation. Cette révision exceptionnelle

intervient dans le cadre des préparatifs des élections locales prévues le 28 novembre prochain. Le prochain rendez-vous électoral concernera le renouvellement des membres des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW). Depuis l'ouverture de la période de révision, les commissions communales chargées de l'opération ont procédé à l'examen des demandes d'inscription et de transfert ainsi qu'à la mise à jour des informations concernant les électeurs. Avec la fin de cette révision exceptionnelle, une nouvelle phase du calendrier électoral s'ouvre ainsi. Les regards se tournent désormais vers les prochaines échéances préparatoires, en attendant le rendez-vous du 28 novembre, date à laquelle les électeurs seront appelés à renouveler leurs représentants au niveau des communes et des wilayas.

Sarah O.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE 2026

Hidaoui effectue des rencontres bilatérales

En marge du Festival international de la jeunesse 2026, lancé vendredi dernier à Ekaterinbourg en Russie, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a tenu deux rencontres bilatérales avec des responsables du secteur de la jeunesse du Zimbabwe et de Madagascar, consacrées à l'examen des perspectives de coopération, a indiqué un communiqué du ministère. Dans le cadre de cette manifestation, qui s'achèvera aujourd'hui, jeudi, après une semaine de travaux, Hidaoui a rencontré séparément le vice-ministre de l'Autonomisation et du Développement de la jeunesse et de la Formation professionnelle de la République du Zimbabwe, Kudakwashe Mupamhanga, et le ministre de la Jeunesse et des Sports de la République de Madagascar, Alain Désiré Rasambany. Les entretiens ont porté sur « les perspectives de coopération et d'échange d'expériences et d'expertises dans les domaines liés aux questions de jeunesse », précise le communiqué. La rencontre entre Hidaoui et Mupamhanga a porté sur « les moyens de renforcer la coopération, la coordination et l'échange d'expériences et d'expertises dans plusieurs domaines liés à l'action en faveur de la jeunesse », notamment en matière d'autonomisation des jeunes, d'accompagnement de leurs initiatives, de renforcement de leurs capacités et d'élargissement des possibilités de participation aux processus de développement, de manière à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre les jeunes des deux pays, a précisé le communiqué. Lors de la seconde rencontre, le responsable malgache a salué la teneur de la présentation faite par Hidaoui sur l'expérience algérienne en matière d'autonomisation des jeunes, faisant part de « son admiration pour l'approche algérienne et les mécanismes et pratiques qu'elle a permis de mettre en place en vue d'investir dans les capacités des jeunes et de renforcer leur participation à la vie publique et aux processus de développement », a ajouté la même source.

L. Z.

RETRAIT DE L'AGREMENT À LA CHAÎNE ÉMIRATIE SKY NEWS ARABIA EN ALGÉRIE

Un organe de propagande réduit au silence

Les autorités algériennes ont décidé de retirer l'agrément de la chaîne émiratie Sky news arabia. C'est une décision souveraine tant ce média s'est illustré depuis plusieurs mois en diffusant, depuis l'Algérie un contenu hostile au pays et surtout une propagande qui sert les intérêts de parties hostiles à l'Algérie et son peuple.



R. DGR

Cette décision est logique et souveraine et s'inscrit dans la dynamique de rupture des relations diplomatiques avec l'Émirat qui a montré qu'il verse dans une œuvre de déstabilisation de notre pays et ses institutions. Il était donc somme toutes logique que le retrait de l'agrément permet de réduire au silence un média étranger qui s'est transformé en organe de propagande contre notre pays en diffusant à partir de son territoire un contenu médiatique hostile et contraire à ses intérêts stratégiques. En mai 2025 déjà, Sky news arabia a été sévèrement remise à l'ordre par les autorités algériennes après avoir diffusé un contenu attentatoire à l'unité et à l'identité nationales.

Il faut savoir que les Émirats investissent massivement dans les médias lourds, les infrastructures médiatiques et les

réseaux d'influence régionaux et internationaux pour façonner l'opinion publique et diversifier leur soft power. De récents rapports d'ONG et de médias étrangers ont mis au jour la stratégie de propagande de cet émirat qui n'a vu le jour que durant les années soixante du siècle dernier et qui a fait de la déstabilisation d'autrui sa raison d'être. Cette stratégie s'appuie sur le financement de gros médias par l'achat d'actions dans les entreprises propriétaires de ces organes, la signature de gros contrats publicitaires pour pouvoir influencer sur la ligne éditoriale de ces médias. Elle s'appuie également sur une nuée de mouches électroniques prêtes à verser leur fiel sur commande.

La chaîne Sky News Arabia est parmi les chaînes de télévision émiraties les plus importantes et les plus suivies du paysage médiatique arabe. Et c'est

en s'appuyant sur cette large audience qu'elle distille son venin à longueur d'onde pour servir les intérêts de l'Émirat qui a engagé des campagnes de déstabilisation dans plusieurs régions du monde. C'est cette sale campagne qui est soutenue par cette chaîne et par d'autres qui œuvrent dans le même sens.

Il faut rappeler dans ce contexte que le groupe de médias Sky News ainsi que ses déclinaisons internationales comme Sky News Arabia et Sky News Australia avait été mêlé à plusieurs scandales, accusations de manipulation de l'information et affaires juridiques au fil des ans. Parmi les affaires les plus médiatisées et documentées figure la propagande et le blanchiment d'atrocités au Soudan (2025-2026) L'affaire la plus grave et récente concerne sa filiale Sky News Arabia (une co-entreprise basée aux Émirats

arabes unis) qui s'est illustrée par une campagne visant à laver les Forces de soutien rapide (FSR) de toute accusation de génocide au Soudan. Grâce à de faux reportages et de gros-siers montages, la chaîne a affirmé qu'il n'existait aucune preuve des massacres à Al-Fasher, rejetant les témoignages des survivants et les images satellites qui confirment pourtant les exactions du groupe paramilitaire soudanais les FSR.

Les Émirats qui se veulent les chantres de la liberté d'expression et de la démocratie ont été cités par le rapport RSF 2026 sur la liberté de la presse. RSF accable et fournit la preuve que les médias sont totalement contrôlés par les autorités émiraties qui leur dictent ce qu'il faut dire et ce qu'il ne faut pas et Sky news arabia ne fait pas exception. Le rapport de reporters sans frontières 2026 affirme, entre autres, que le gouver-

nement émirati empêche la presse indépendante, locale comme étrangère, de prospérer en traquant les voix dissidentes. Les journalistes émiratis expatriés peuvent être harcelés, arrêtés ou extradés. En 2026, la répression s'est intensifiée à la suite de la guerre en Iran et de ses répercussions sur le pays.

La plupart des médias émiratis appartiennent à des groupes de presse liés au gouvernement. Les EAU qui se veulent donneurs de leçons sont passés maîtres en matière de surveillance en ligne des journalistes et blogueurs, qui se retrouvent dans le collimateur des autorités dès qu'ils émettent la moindre critique. Ils sont généralement accusés de diffamation, d'offense à l'État ou de diffusion de fausses informations visant à nuire à l'image du pays. Ils risquent pour cela de lourdes peines de prison et sont susceptibles d'y subir de mauvais traitements.

En 2026, des journalistes ont subi des intimidations, des pressions et des interrogatoires à la suite de leur couverture des frappes iraniennes contre les Émirats arabes unis en représailles des bombardements américano-israéliens contre l'Iran.

Donc la décision des autorités algériennes de retirer l'agrément qui permettait à Sky news arabia de diffuser son venin à partir de l'Algérie est une action qui ne souffre d'aucune ambiguïté. Alger n'a pas réduit au silence un média mais plutôt fermé un organe de propagande qui servait des agendas étrangers hostiles à l'Algérie. C'est une action qui s'inscrit dans le cadre sécuritaire et qui relève de la salubrité publique tant cette chaîne a versé dans la fange pour tenter de salir l'Algérie.

Slimane B.

GROUPE AIR ALGÉRIE – SYNDICAT DES PILOTES

Un accord pour consolider la stabilité sociale

La direction générale du groupe Air Algérie a signé, mardi à Alger, un accord avec le Syndicat des pilotes de lignes algériens (SPLA), portant sur l'amélioration des conditions professionnelles et sociales des pilotes de la compagnie. Cet accord intervient dans un contexte marqué par la poursuite du processus de modernisation d'Air Algérie et l'élargissement de son réseau, avec pour objectif de créer un environnement de travail davantage propice à l'exercice des fonctions des personnels navigants et de renforcer, à terme, les performances de la compagnie. Selon un communiqué du groupe, repris par l'APS, cet accord s'inscrit dans le cadre de « la concrétisation de la vision stratégique de la compagnie, qui vise à moderniser son système opérationnel et à renforcer ses performances ». Il traduit également, selon la même source, « la solidité du dialogue social et l'engagement commun à accompagner les grandes transformations » engagées au sein du groupe. La démarche intervient alors qu'Air Algérie poursuit un vaste processus de réforme et de développement destiné à consolider ses capacités opérationnelles. Celui-ci comprend notamment la modernisation de la flotte et l'extension du réseau de destinations, deux axes appelés à renforcer la présence de la

compagnie sur les marchés desservis et à améliorer la qualité des prestations proposées aux voyageurs.

LA RESSOURCE HUMAINE AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION

Au-delà de ses dimensions professionnelles et sociales, l'accord conclu avec le SPLA met en avant l'importance de la ressource humaine dans la réussite des projets de transformation de la compagnie. La direction générale considère le dialogue social avec les différentes catégories professionnelles comme un élément essentiel pour accompagner les changements structurels et opérationnels en cours. Le groupe précise ainsi que cet accord s'inscrit dans un processus global de dialogue social avec les différents corps et catégories professionnelles. Cette approche participative vise à rechercher un équilibre entre les impératifs liés au développement de l'entreprise, la stabilité de son fonctionnement et l'amélioration des conditions professionnelles de ses travailleurs. Pour le SPLA, cette démarche constitue également une étape importante dans la construction d'un cadre professionnel fondé sur le dialogue et la responsabilité partagée. Le syndicat a affirmé que l'accord traduit sa

« conviction ferme que la réussite des projets de développement et de modernisation au sein de l'entreprise ne peut être atteinte qu'à travers l'investissement dans la ressource humaine », ainsi que par « l'ancrage d'un dialogue social sérieux et responsable fondé sur la confiance, le respect mutuel et un partenariat constructif ». L'objectif affiché est notamment d'améliorer les conditions professionnelles et sociales des pilotes, tout en contribuant au renforcement de leurs performances conformément aux normes les plus élevées du secteur. Une démarche qui, selon le syndicat, doit bénéficier à la fois à l'entreprise, aux travailleurs et aux voyageurs.

ACCOMPAGNER LES AMBITIONS FUTURES

Le SPLA considère, par ailleurs, que la signature de cet accord constitue une étape susceptible de s'inscrire dans la durée. Le syndicat estime qu'elle « pose les jalons d'un héritage professionnel et social durable dont bénéficieront les futures générations de pilotes », tout en consacrant une culture de dialogue, de partenariat et de responsabilité partagée. Cette dynamique est présentée comme un facteur de consolidation de la stabilité de la compagnie et comme un accompa-

gnement de ses ambitions futures. Dans un secteur aérien marqué par des exigences élevées en matière de sécurité, de performance opérationnelle et de qualité de service, la formation, les conditions de travail et la mobilisation des compétences constituent en effet des dimensions étroitement liées à la performance globale des compagnies. À travers cet accord, Air Algérie entend poursuivre son processus de transformation en associant les représentants des travailleurs aux différentes étapes de son développement. Le dialogue social apparaît, dans ce cadre, comme l'un des leviers permettant d'accompagner la modernisation de la flotte, l'extension du réseau et l'amélioration des services, tout en préservant la stabilité professionnelle au sein de l'entreprise. La signature avec le SPLA marque ainsi une nouvelle étape dans les relations entre la direction et les pilotes, dans une logique visant à concilier les exigences de développement de la compagnie avec les préoccupations professionnelles et sociales de ses personnels. Elle intervient alors qu'Air Algérie cherche à renforcer ses capacités et à accompagner ses ambitions de développement, en faisant de la ressource humaine un élément central de cette transformation.

M.Seghilani

APRÈS LES INCENDIES

Les sinistrés commencent à reprendre une vie normale

Plusieurs semaines après les incendies qui ont touché l'Est du pays au mois d'août, les opérations de prise en charge des populations affectées se poursuivent, pour permettre aux familles sinistrées de retrouver progressivement un cadre de vie stable et de renouer avec le cours normal de leur quotidien.



Dans ce cadre, les autorités locales poursuivent la mise en œuvre des mesures arrêtées en faveur des personnes touchées. Après les opérations de recensement, de constat et d'étude des dossiers, la remise des décisions relatives aux aides financières se poursuit au profit des bénéficiaires. À Bousif Ouled Askeur, dans la wilaya de Jijel, cette opération se poursuit à travers la remise des décisions d'attribution aux citoyens concernés. Une étape qui vient concrétiser les mesures d'accompagnement engagées au profit des familles ayant subi des pertes ou des dommages à la suite des incendies. Au-delà de l'aspect financier, la prise en charge s'inscrit dans un dispositif plus large destiné à répondre aux différentes préoccupations des sinistrés. Le logement figure notamment parmi les priorités, avec la poursuite des opérations de relogement et des mesures

d'accompagnement destinées aux familles dont les habitations ont été endommagées ou détruites. Les services concernés assurent également un suivi des différentes situations afin d'apporter, au cas par cas, les réponses néces-

saires aux besoins qui subsistent après la phase d'urgence. L'objectif est de permettre aux familles de retrouver progressivement leurs repères et de reprendre leurs activités dans des conditions plus stables. Cette dynamique concerne

également les enfants des familles touchées. À l'approche de la rentrée scolaire, une attention particulière est accordée à leur situation afin de leur permettre de rejoindre leurs établissements et de poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions possibles. Pour les élèves concernés, retrouver le chemin de l'école constitue une étape importante dans la reprise d'un quotidien plus ordinaire. La mobilisation des services concernés doit contribuer à limiter les conséquences des déplacements ou des perturbations liées aux incendies sur leur parcours scolaire.

Ainsi, petit à petit, au fil de l'avancement de ces opérations, les familles concernées pourront ainsi reprendre leurs habitudes, retrouver leurs repères et renouer avec une vie quotidienne plus stable.

Sarah O.

Une victime succombe à ses blessures à Béjaïa

Une victime des derniers incendies qui ont ravagé plusieurs wilayas du pays a succombé à ses blessures à Béjaïa, ont indiqué les services de la wilaya dans un communiqué. Répondant au nom de Zegagh Laïd, le défunt a été inhumé mardi à Derguina en présence du secrétaire général de la wilaya, chargé de gérer les affaires de la wilaya, Yahiaoui Saïd, des autorités locales et d'une foule nombreuse. Grièvement touchée lors des incendies, la victi-

me avait été transférée en urgence à l'hôpital des grands brûlés de Zeralda pour sa prise en charge. Elle n'a cependant pas survécu et a fini par rendre l'âme. À cette douloureuse occasion, le SG de la wilaya, accompagné des autorités locales et des services de sécurité, a présenté ses sincères condoléances et preuves de sympathie à la famille du défunt et à ses proches, a rapporté le communiqué.

S. O.

L.Zeggane

INDEMNISATION DES SINISTRÉS

Les autorités précisent les modalités de prise en charge

Les opérations de recensement et d'indemnisation des personnes touchées par les incendies ayant frappé plusieurs régions de la wilaya de Jijel au mois d'août dernier se poursuivent.

Alors que les premières mesures d'aide sont déjà engagées au profit des familles sinistrées, les services de la wilaya viennent d'apporter des précisions sur les différentes catégories de dommages prises en compte et les modalités permettant aux personnes concernées de bénéficier des dispositifs prévus. Dans un communiqué consacré au suivi de cette opération, les services de la wilaya indiquent que le recensement des véhicules à usage professionnel a débuté mardi. Cette nouvelle étape intervient après l'accord donné pour la mobilisation d'une enveloppe financière par la commission nationale chargée de l'étude et de l'évaluation des dossiers des personnes affectées par les catastrophes naturelles et les risques majeurs. Cette opération vient compléter les mesures déjà engagées pour prendre en charge les différentes pertes enregistrées à la suite des incendies. L'objectif est de permettre aux personnes concernées de bénéficier des aides correspondant à la nature et à l'ampleur des dommages constatés. Le volet relatif aux habitations constitue l'un des principaux axes de cette opération. Les personnes dont les logements individuels ont été endommagés peuvent bénéficier d'aides finan-

cières destinées à leur réparation ou, lorsque les dégâts sont plus importants, à leur reconstruction. Les services de la wilaya précisent que ce dispositif est encadré par l'arrêté interministériel du 13 septembre 2008, qui fixe les règles d'intervention du Fonds national du logement en matière de soutien financier aux ménages. Le niveau de l'aide accordée est déterminé en fonction du degré de dommage constaté et de la classification établie par les experts de l'organisme national compétent. L'évaluation s'appuie également sur le dossier constitué au niveau de la commune de résidence du sinistré. Pour bénéficier de cette aide, le demandeur doit notamment fournir une copie de sa carte nationale d'identité ainsi qu'un acte de naissance délivré par les services de l'état civil de la commune. Le dossier doit également comporter une attestation justifiant l'occupation du logement, signée par le président de l'Assemblée populaire communale, ainsi qu'un engagement signé par le bénéficiaire conformément au modèle établi par le ministère de l'Habitat. La prise en charge ne concerne pas uniquement les structures des habitations. Les dommages ayant affecté les équipements et les effets nécessaires au logement, lorsqu'ils ont été déclarés et constatés, ouvrent également droit à une compensation financière. Dans ce cas, l'aide est attribuée sur la base d'une décision officielle remise au bénéficiaire. Cette mesu-

re vise à prendre en compte les pertes matérielles subies à l'intérieur des habitations à la suite des incendies. Pour de nombreuses familles, ces pertes viennent en effet s'ajouter aux dommages causés aux bâtiments, rendant le retour à des conditions de vie normales plus difficile. La compensation financière doit ainsi contribuer à leur permettre de remplacer progressivement les biens détruits ou détériorés. Le secteur agricole, fortement exposé lors des incendies, fait également partie des domaines concernés par le dispositif. Les services de la wilaya précisent que les dommages ayant touché les activités agricoles et le cheptel font l'objet d'une indemnisation en nature. Celle-ci est établie sur la base des procès-verbaux dressés par les commissions de recensement habilitées. Les pertes sont ainsi identifiées et évaluées avant la mise en œuvre des mesures de compensation correspondantes. Ce volet revêt une importance particulière dans les zones rurales où l'activité agricole et l'élevage constituent une source essentielle de revenus pour de nombreuses familles. Au-delà de la réparation des dégâts matériels, il s'agit également de permettre aux exploitants concernés de reprendre progressivement leur activité.

LES VÉHICULES PROFESSIONNELS DÉSORMAIS CONCERNÉS

Le lancement du recensement des véhicules à usage professionnel consti-

tue une autre étape du processus. Cette opération intervient après la validation du financement nécessaire par la commission nationale chargée de l'examen des dossiers liés aux catastrophes naturelles et aux risques majeurs. Les véhicules utilisés dans le cadre d'une activité professionnelle représentent en effet un outil de travail essentiel pour leurs propriétaires. Leur prise en compte dans le dispositif doit permettre d'élargir l'opération d'indemnisation aux différentes formes de pertes enregistrées lors des incendies.

GARE AUX FAUSSES DÉCLARATIONS

Parallèlement aux mesures d'aide, les services de la wilaya rappellent les règles qui encadrent le dépôt des dossiers. La commission de wilaya met notamment en garde contre toute fausse déclaration ou la fourniture d'informations inexactes dans le but d'obtenir une aide ou une indemnisation.

Selon le communiqué, toute personne ayant fourni de fausses informations s'expose à des poursuites pénales, qu'elle ait déjà bénéficié ou non d'une aide ou d'une indemnisation. Les autorités rappellent à ce titre les dispositions de l'ordonnance n° 66-156 portant Code pénal, modifiée et complétée par la loi n° 20-06 du 28 avril 2020, notamment les dispositions citées dans le communiqué concernant les fausses déclarations.

S. O.

RÉINTÉGRATION DES ÉLÈVES

L'opération débutera mardi prochain

L'opération de réintégration des élèves des cycles moyen et secondaire général et technologique, au titre de l'année scolaire 2026-2027, débutera à compter du mardi prochain, et ce, jusqu'au 3 octobre, a indiqué un communiqué du ministère de l'Éducation nationale.



PH: DR

Selon la même source, « l'opération se déroule exclusivement via le système d'information du secteur de l'Éducation nationale », les parents souhaitant réintégrer leurs enfants étant tenus de remplir le formulaire de demande de réintégration via l'espace qui leur est réservé dans le système d'information du secteur. « Le parent ou le tuteur légal doit introduire une demande via son compte sur l'espace parents, auquel il peut accéder à travers le portail national des services numériques, en utilisant la technique d'authentification unique «SSO», via le lien

: <https://dzds.dz> ».

« Une demande de réintégration peut être introduite directement via l'espace parents, à travers le lien « <https://awlyaa.education.dz> », en remplissant le formulaire électronique réservé aux demandes de réintégration ». Les non-inscrits sur le système d'information du secteur de l'Éducation nationale, « doivent premièrement créer un compte personnel sur l'espace Parents (Awlyaa), puis remplir le formulaire électronique dédié à la demande de réinté-

gration, dans les délais fixés ci-dessus », selon le communiqué. Dans ce cadre, le ministère a précisé que « les demandes de réintégration seront examinées conformément à la réglementation en vigueur, et les résultats de l'examen des demandes seront communiqués le mercredi 7 octobre prochain via l'espace Parents et les établissements éducatifs », soulignant que « les élèves dont les demandes de réintégration ont été acceptées sont tenus de rejoindre leurs établissements scolaires à partir

du jeudi 8 octobre prochain ». Ajoutant que, « tout élève qui ne rejoint pas son établissement scolaire, sans motif valable, au plus tard le lundi 12 octobre 2026, est considéré comme ayant renoncé à son droit à la réintégration et le bénéfice découlant de la décision d'acceptation sera annulé ».

Le ministère a également rappelé que « les élèves nés en 2010 et les élèves aux besoins spécifiques nés en 2008 seront systématiquement réintégrés, conformément aux dispositions de la législation et de la réglementation en vigueur ». « Tout élève dont la demande de réintégration a été acceptée et qui ne rejoint pas son établissement éducatif dans les délais fixés perd son droit au bénéfice de la réintégration », selon le communiqué, qui souligne que « toute opération de réintégration effectuée en dehors du système d'information du secteur de l'Éducation nationale, ou sans le respect des procédures et des délais fixés, est considérée comme nulle et sans aucun effet administratif ou pédagogique », a-t-il conclu.

L.Zeggane

EXERCICE D'ACTIVITÉS MÉDICALES OU THÉRAPEUTIQUES

C'est strictement interdit hors des structures de la santé

Le ministère de la Santé met en garde les organisateurs de formations, d'ateliers pratiques et d'activités liées aux domaines de la santé, ainsi que l'ensemble des professionnels et intervenants concernés, contre l'exercice d'activités médicales ou thérapeutiques en dehors des établissements et structures légalement habilités à cet effet. Dans un communiqué, le ministère rappelle que tout acte médical ou thérapeutique, ainsi que toute application pratique réalisée sur des personnes, doit impérativement être effectué au sein de structures de santé autorisées et destinées à ce type d'activité, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Précisant que cette interdiction concerne notamment les hôtels et autres structures touristiques, les

salles de conférences et de formation, ainsi que les espaces publics ou privés qui ne sont pas destinés ou légalement autorisés à accueillir des activités de soins. La mise en garde porte également sur certaines formations et certains ateliers pratiques annoncés et promus sur les sites internet et les plateformes de réseaux sociaux. Ces activités associent parfois des enseignements théoriques à des démonstrations et des pratiques directement réalisées sur des personnes. Sont notamment concernés les ateliers portant sur les injections, l'utilisation du laser, le recours à certains dispositifs médicaux ou paramédicaux, l'implantologie dentaire, les soins parodontaux, ainsi que différentes procédures dermatologiques et esthétiques. Selon le ministère, ces actes relèvent, en fonction

de leur nature, de l'exercice de la médecine, de la médecine dentaire ou d'autres professions de santé et ne peuvent donc être pratiqués dans des espaces non habilités. À travers cette mise en garde, le ministère de la Santé rappelle ainsi que le caractère « pratique » d'une formation ne saurait justifier la réalisation d'actes médicaux sur des personnes dans des lieux ne répondant pas aux exigences légales et réglementaires.

Les organisateurs de formations, les professionnels et les différents intervenants sont ainsi appelés à veiller strictement au respect du cadre juridique régissant les activités de santé, notamment lorsqu'elles impliquent des interventions directes sur des personnes.

Sarah O.

ÉLABORATION D'UNE LOI RELATIVE À L'HABITAT DANS LES ZONES FORESTIÈRES

Belaribi installe la commission ad hoc

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé, hier, l'installation de la commission multisectorielle chargée d'élaborer une loi relative à l'urbanisme et à l'habitat dans les zones forestières, a indiqué un communiqué ministériel, précisant que ce projet vise à assurer la protection des populations et de limiter les risques de "feux de forêts". Ce texte intervient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, données lors de la

réunion de travail tenue le dimanche 30 août 2026, consacrée à la prise de mesures nécessaires pour faire face aux conséquences des feux de forêts ayant touché certaines wilayas du Centre et de l'Est du pays. Le communiqué a précisé que cette commission comprend des représentants de divers secteurs ministériels et organismes concernés, notamment le ministère de la Défense nationale, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le ministère de la Justice, le ministère des Finances, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la

Recherche scientifique, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, le ministère de l'Hydraulique, et le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, ainsi que des représentants des organismes et institutions techniques relevant du ministère de l'Habitat, et des représentants des écoles et universités du pays. La commission est ainsi chargée d'étudier et de réviser le cadre législatif et réglementaire, ainsi que

les règles et normes techniques relatives à la construction et à l'habitat dans les zones forestières et les zones limitrophes, et de travailler à l'élaboration du projet de loi régissant ce domaine, souligne la même source, concluant que la commission est également chargée de préparer son rapport final dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de son installation, ses travaux devant aboutir à la proposition d'un cadre juridique et réglementaire intégré fixant les conditions de construction et d'habitat dans ces zones.

M. S.

JEUX AFRICAINS

UNIVERSITAIRES 2026

Sept médailles dont 3 en or pour les échéquistes algériens

La sélection universitaire algérienne d'échecs a clôturé sa participation aux Jeux africains universitaires 2026, organisés au Caire (Égypte), avec un bilan de sept médailles (trois en or, trois en argent et une en bronze), a indiqué, hier, la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU). Cette performance vient s'ajouter aux résultats obtenus par la délégation algérienne dans les différentes disciplines engagées à ce rendez-vous continental. L'ensemble de ces résultats témoigne de la présence des sportifs universitaires algériens et de leur capacité à décrocher des podiums dans plusieurs spécialités, a ajouté la même source. En natation, les athlètes algériens ont remporté 30 médailles, avec dix en or, neuf en argent et onze en bronze. En badminton, la sélection nationale a obtenu quatre médailles, dont deux en or et deux en argent. La lutte a également permis à l'Algérie de s'illustrer avec huit médailles : quatre en or, une en argent et trois en bronze.

En taekwondo, les représentants algériens ont décroché sept médailles, dont trois en or, deux en argent et deux en bronze. De son côté, la sélection de tennis de table a réalisé une performance honorable avec quatre médailles, soit une en or et trois en bronze. Le judo a constitué l'un des principaux pourvoyeurs de médailles de la délégation algérienne, avec un total de dix-neuf médailles, dont sept en or, sept en argent et cinq en bronze. En athlétisme, Saïd Amiri s'est particulièrement distingué en remportant la médaille d'or du 10 000 mètres masculin, quelques jours seulement après avoir décroché le titre aux Jeux méditerranéens organisés à Tarente, en Italie. L'Algérie participe à cette manifestation continentale, qui s'apprête à tirer sa révérence, avec une délégation composée de 144 athlètes, hommes et femmes, ainsi que de 29 entraîneurs et accompagnateurs. Les représentants algériens sont engagés dans onze disciplines, couvrant les sports collectifs, individuels et de combat.

L.Z.

PROTECTION CIVILE

Un incendie maîtrisé et deux actifs

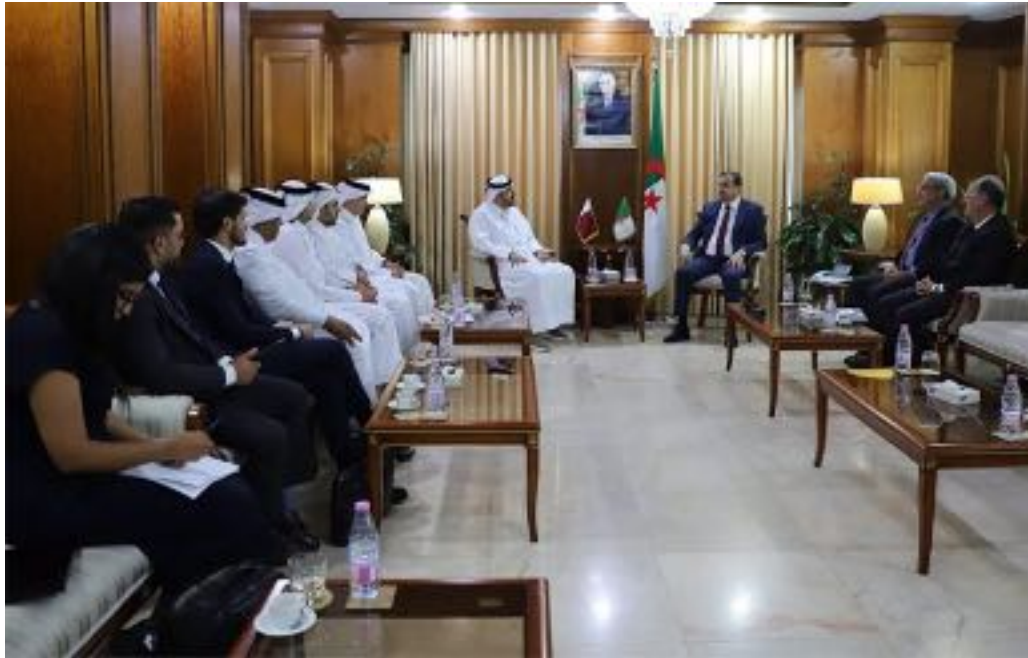
Les unités de la Protection civile ont enregistré, au cours des dernières 24 heures, trois incendies touchant le couvert végétal, les récoltes agricoles, les palmeraies et les meules de foin, dont un a été maîtrisé, tandis que deux autres étaient toujours en cours, selon un bilan de la Protection civile. Arrêté à 13h00, le bilan précise que « les deux incendies en cours ont été signalés dans les wilayas de Sétif, où le feu concerne des meules de foin, et de Tougourt, où une palmeraie est touchée ». Aucun incendie important à l'échelle nationale n'a été enregistré, selon le même bilan.

L. Z.

ALGERIAN BID ROUND 2026

Le Qatar veut investir dans les hydrocarbures

La bonne santé des relations entre l'Algérie et le Qatar est confirmée par leur extension au domaine des hydrocarbures comme l'indique la rencontre du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, avec le PDG du groupe qatari Power International Holding, Moâtaz Al-Khayyat, qu'il a reçu, ce mardi à Alger.



Selon un communiqué du ministère, la rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur du Qatar auprès de l'Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama, accompagné d'une délégation de haut niveau du groupe et de sa filiale UCC Holding, opérant dans le secteur du pétrole et du gaz, a été l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération et le partenariat stratégique entre le groupe Sonatrach et la filiale du groupe qatari UCC Holding, notamment dans l'amont et l'aval pétroliers et gaziers, le transport, le raffinage et la pétrochimie, ainsi qu'en matière de coopération commerciale, en particulier dans le domaine du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et des produits pétroliers. La même source fait savoir que, dans ce cadre, Mohamed Arkab a présenté un exposé détaillé sur le programme de développement du secteur des hydrocarbures en Algérie, invitant le groupe qatari à tirer parti des avan-

tages en matière d'investissement, des facilités et des cadres juridiques incitatifs prévus par la loi sur les hydrocarbures au profit des investisseurs. Il a également appelé le groupe qatari et ses filiales à participer activement au prochain appel d'offres Algerian Bid Round 2026, consacré au développement des gisements et des blocs d'exploration disponibles. Pour sa part, Moâtaz Al-Khayyat a fait part du vif intérêt de son groupe pour l'élargissement de ses investissements en Algérie et pour œuvrer avec le groupe Sonatrach à la réalisation de projets à forte valeur ajoutée dans le secteur des hydrocarbures, saluant la qualité des relations bilatérales ainsi que l'environnement d'investissement favorable en Algérie. Dans ce sens, des discussions techniques seront engagées entre les deux parties en même temps qu'une coordination directe sera assurée avec le groupe Sonatrach afin d'étudier les modalités pratiques permettant la concrétisation sur le terrain des projets de partenariat dans les

meilleurs délais. On sait que les phases techniques de cet appel à concurrence Algerian Bid Round 2026, ont débuté débuté le 1er juin 2026, avec la mise à disposition des documents de l'appel à concurrence et l'organisation de présentations en ligne, suivies de sessions de data room et de clarifications, qui se poursuivent jusqu'au 31 octobre 2026. L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a fixé la date du 26 novembre 2026 comme dernier délai pour le dépôt des offres, et pour l'annonce des résultats, en prélude à la signature des contrats d'hydrocarbures avec Sonatrach le 31 janvier 2027. Pour rappel, "Algeria Bid Round" constitue un mécanisme international ouvert, permettant aux compagnies pétrolières et gazières de soumettre leurs offres pour l'obtention de permis d'exploration dans les zones concernées, dans le cadre des efforts visant à renforcer l'investissement dans le secteur des hydrocarbures. Ces périmètres comprennent

nombre de découvertes pétrolières et gazières, ainsi que des gisements et des cibles d'exploration prometteurs, avec des réserves et des ressources prévisionnelles variables.

Dans certains sites, celles-ci dépassent des centaines de millions de barils de pétrole, ainsi que des quantités significatives de gaz naturel, selon les données techniques présentées. Les zones proposées sont : El-Borma II (Ouargla), El-M'Zaid Nord (Ouargla), Illizi centre I, Est Bordj Omar Driss I (Illizi), El Hadjira III (Touggourt), Touggourt Sud et El-Benoud Est (El-Bayadh). Les zones d'exploration et de production ont été proposées selon diverses formules contractuelles. Le Qatar est déjà engagé avec l'Algérie sur le projet de la société "Baladna Algérie" pour la production de lait. À ce propos, le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a souligné, devant la délégation qatarie conduite par Ramez Al-Khayya qu'il a reçu hier, la volonté du secteur d'accompagner ce projet.

M'hamed Rebah

RÉALISATION DU MÉGAPROJET

« BALADNA »

Le défi de la coordination entre les intervenants

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a souligné la volonté du secteur d'accompagner le projet « Baladna » de production de lait infantile, en assurant la coordination entre les différentes parties prenantes, a indiqué un communiqué du ministère. Kourtel s'exprimait lors de l'audience qu'il a accordée, en compagnie de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, à une délégation qatarie conduite par le PDG du groupe qatari Power International Holding, Ramez Al-Khayyat, composée de responsables de la société UCC Holding, filiale du groupe, du président du conseil d'administration de la société « Baladna Algérie », et de l'ambassadeur du Qatar auprès de l'Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama, en présence du PDG du groupe Madar et de cadres du ministère, selon la même source. Cette rencontre a été consacrée à l'examen de l'état d'avancement des procédures liées à la concrétisation du projet de la société « Baladna Algérie » pour la production de lait infantile, qui devrait contribuer à satisfaire les besoins du marché national, à renforcer la production nationale et à réduire la facture des importations. Dans ce cadre, le ministre a réaffirmé « la volonté du secteur d'accompagner le projet et d'assurer la coordination entre les différentes parties concernées afin de permettre sa concrétisation dans les meilleures conditions, et d'établir un partenariat équilibré et fructueux fondé sur le principe gagnant-gagnant », a ajouté le communiqué. Il a également été question de l'importance de l'accompagnement du projet par le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels à travers des programmes de formation spécialisés adaptés à ses besoins, contribuant ainsi à fournir une main-d'œuvre algérienne compétente, à répondre aux exigences du projet en matière de compétences et de ressources humaines et à renforcer l'intégration locale. À l'issue de la rencontre, « les deux parties ont convenu de poursuivre la coordination et les consultations autour du projet, tout en œuvrant à finaliser les procédures nécessaires à sa concrétisation dans les meilleurs délais », selon le communiqué du ministère. Le projet de production de lait infantile est, par ailleurs, porté conjointement par la société qatarie UCC Holding, filiale du groupe Power International Holding, et le groupe public Madar. De son côté, Baladna Algérie, également filiale du groupe qatari, est chargée d'assurer l'approvisionnement de l'usine en lait destiné à servir de matière première.

L.Zeggane

COOPÉRATION ALGÉRIE-AIEA

L'électronucléaire pour le dessalement d'eau

La coopération et le renforcement des échanges entre l'Algérie et pour les applications pacifiques de la technologie nucléaire ont été l'objet des discussions, à Vienne, en Autriche, du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, avec le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Mariano Grossi. Le ministre participe à la 70 conférence générale de l'AIEA, qui se tient à Vienne, du 14 au 18 septembre. Selon le chef de l'AIEA, l'Algérie examine les possibilités qu'offre l'énergie nucléaire avec le soutien de l'AIEA, dans le cadre de l'accord conjoint visant à promouvoir l'utilisation des petits réacteurs modulaires (SMR) pour la production d'électricité et le dessalement. C'est ce qu'il a écrit sur X, en indiquant, également, qu'il avait échangé avec Mourad Adjal « sur les progrès réalisés ainsi que sur le rôle important de l'Algérie en tant que partenaire régional de "Rays of Hope"- programme lancé par l'AIEA en 2022- avec son centre d'excellence qui contribue à former des profes-

sionnels en oncologie venus de toute l'Afrique. Côté algérien, la participation à cet important rendez-vous international s'inscrit dans le cadre du renforcement de sa coopération avec l'AIEA, de l'échange d'expertises et d'expériences et de la mise à profit des programmes de coopération technique, de formation et de transfert de connaissances, outre l'examen de nouvelles perspectives de partenariat dans les domaines des utilisations pacifiques de la technologie nucléaire, précise la même source. Cette participation constitue également, selon la même source, une occasion pour suivre les évolutions scientifiques et technologiques dans le domaine nucléaire, renforcer les capacités nationales et élargir les domaines de coopération internationale et africaine, de manière à soutenir les efforts de développement national et à favoriser les applications pacifiques de la technologie nucléaire, notamment dans les domaines scientifique et médical ainsi que dans d'autres secteurs connexes. C'est l'occasion pour l'Algérie de réaffirmer son engagement à

renforcer la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et à développer le recours à la technologie nucléaire à des fins scientifiques, médicales et de développement, au service de l'être humain et du développement durable. La coopération entre l'Algérie et l'AIEA n'en est pas à ses débuts. À la fin 2025, l'Algérie et l'AIEA ont signé une Déclaration sur la coopération dans le domaine des usages pacifiques des sciences et technologies nucléaires. Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, avait tenu des discussions dans ce sens, par visioconférence, avec le directeur général de l'AIEA, Rafael Mariano Grossi, La Déclaration vise à renforcer l'assistance technique fournie par l'Agence au profit de l'Algérie, notamment à travers la réalisation d'une étude sur le développement des usages pacifiques de l'énergie nucléaire dans les domaines de

la production d'électricité, de la santé, du dessalement de l'eau de mer et de l'agriculture. Le directeur général de l'AIEA avait effectué une visite en Algérie au mois d'octobre dernier. Les accords concernent les domaines liés au développement durable, comme la santé, l'agriculture, les ressources hydriques et les énergies renouvelables. Pour rappel, le programme-cadre national de coopération entre l'Algérie et l'AIEA pour la période 2024-2029, en application des orientations du président de la République relatives au renforcement du développement socio-économique du pays, en accord avec les objectifs de développement des Nations Unies, a été signé en novembre 2023, à Vienne. Ce programme accorde la priorité aux domaines de l'agriculture, des ressources en eau, de l'alimentation et de la santé, notamment la lutte contre le cancer, conformément aux orientations du président Abdelmadjid Tebboune qui a ordonné lors d'un Conseil des ministres qu'il a présidé, le 5 février 2023.

M. R.

INDUSTRIE

L'Algérie accélère sa transition vers la souveraineté technologique

L'Algérie s'engage dans une nouvelle phase de sa transformation industrielle. Sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'objectif ne consiste plus uniquement à accroître la production locale et les taux d'intégration, mais à maîtriser les technologies, développer les compétences nationales et transformer la recherche scientifique en solutions industrielles.

Une orientation destinée à réduire la dépendance technologique, à conserver davantage de valeur ajoutée dans l'économie nationale et à poser les bases d'une industrie intelligente et compétitive. Le processus engagé vise ainsi à dépasser la simple fabrication locale de produits auparavant importés. De l'automobile aux équipements ferroviaires, en passant par les hydrocarbures, l'agriculture et la logistique, l'ambition est désormais de maîtriser les technologies nécessaires à la conception, la programmation, la maintenance et l'évolution des équipements. Cette nouvelle approche modifie également la notion d'intégration industrielle. Celle-ci ne se mesure plus uniquement au nombre de composants fabriqués localement, mais aussi à la capacité de l'ingénieur algérien à concevoir les équipements, les programmer, les entretenir et les améliorer. Le transfert de technologie, le développement de l'ingénierie nationale et le rapprochement entre l'université et l'entreprise deviennent ainsi des éléments essentiels de cette stratégie. Les partenariats industriels constituent l'un des principaux instruments de cette évolution. Après une longue période marquée par le recours aux équipements importés et aux fournisseurs étrangers pour la maintenance, l'Algérie cherche à développer localement les capacités de conception, d'ingénierie et de fabrication. Cette démarche apparaît notamment dans le projet de complexe intégré destiné à la production d'équipements ferroviaires. L'objectif est de créer progressivement une capacité nationale susceptible de réduire la dépendance technologique et de favoriser le développement de la sous-traitance. La localisation de la production des moteurs Opel s'inscrit également dans cette logique, avec un niveau d'intégration qui implique des compétences dans l'ingénierie de précision, les essais et le contrôle qualité. À Tafraoui, l'usine Fiat constitue un autre exemple de cette évolution. Le site a développé plus de 300 références de pièces destinées à la production et 350 références pour les services après-vente. Plus de 430.000 heures de formation ont également été enregistrées, tandis que cinq partenariats ont été conclus avec des universités et écoles d'ingénieurs algériennes. Au-delà de la fabrication de pièces, l'enjeu est donc de construire un véritable écosystème de compétences autour de l'industrie et de rapprocher davantage les entreprises des structures universitaires et de recherche.

À L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Cette transformation industrielle s'accompagne d'une accélération de la numérisation. L'intelligence artificielle, les capteurs, l'Internet des objets, la robotique, la vision industrielle et les réseaux de cinquième génération peuvent contribuer à modifier profondément les processus de production. La vision artificielle permet, par exemple, de détecter automatiquement certains défauts de soudure ou de peinture. Les capteurs associés aux algorithmes de maintenance prédictive peuvent, quant à eux, identifier les signes annonciateurs



d'une panne afin d'intervenir avant l'arrêt d'une machine. Les données permettent également de relier les fournisseurs, les stocks et les chaînes de production. L'objectif est de limiter les produits non conformes, réduire les arrêts, améliorer la gestion des stocks et optimiser la consommation d'énergie et de matières premières. Le professeur-chercheur en télécommunications à l'université de Blida 1, Hussein Aït Saâdi, explique que le recours à la 5G devient particulièrement pertinent lorsque la densité des équipements connectés, la transmission instantanée des données et le temps de réponse sont déterminants. Les infrastructures comme la fibre optique peuvent néanmoins répondre aux besoins des applications moins exigeantes. Pour la spécialiste des systèmes intelligents Nesrine Amirraouche, la combinaison de l'intelligence artificielle et de la 5G permet d'accélérer le transfert et le traitement des données ainsi que la résolution des problèmes, tout en maintenant l'être humain comme décideur final. Cette dynamique est déjà expérimentée dans une entreprise industrielle privée à Akbou, où un système de maintenance prédictive développé par la start-up algérienne « BASSEER » associe capteurs, analyse en temps réel et algorithmes intelligents.

AUTOMOBILE, PNEUMATIQUES ET HYDROCARBURES

Dans le secteur automobile, l'objectif de localisation concerne également les activités connexes. À Tafraoui, un projet d'usine de pneumatiques prévoit une capacité initiale d'au moins sept millions de pneus par an, pouvant atteindre 22 millions, ainsi qu'environ 2.000 emplois directs. Les estimations avancées font également état d'une réduction de la facture d'importation de près de 200 millions de dollars et de la possibilité de générer des recettes en devises. La portée du projet ne se limite toutefois pas au remplacement du produit importé. Il doit également permettre de transférer des technologies liées à la préparation des matériaux, au mélange, à la vulcanisation, aux essais et au contrôle qualité. Les capteurs et les systèmes de suivi numérique peuvent par ailleurs contribuer à détecter les défauts et à optimiser les stocks. Le même principe peut être appliqué aux équipements ferroviaires. L'intégration de capteurs, de systèmes de maintenance prédictive et de jumeaux numériques permettrait de suivre les équipements durant leur cycle de vie, d'anticiper les défaillances et de développer de nouveaux marchés pour les logiciels, la maintenance et les services d'ingénierie algériens. Dans le secteur des hydrocarbures, l'intelligence artificielle, l'Internet des objets et l'exploitation des données massives constituent également des leviers d'amélioration de la performance. Sonatrach a notamment développé un dispositif automatique intelligent, protégé par un brevet, destiné à être installé

sur 500 puits à Hassi Messaoud et Hassi R'Mel afin de contrôler l'injection de gaz et permettre une commande à distance. Ce dispositif doit fournir des données régulières, accélérer les interventions et limiter les risques. D'autres systèmes permettent de transmettre à distance les données relatives à la protection cathodique ou encore de suivre en temps réel certains paramètres du forage à Hassi Messaoud. Les données historiques des équipements peuvent également alimenter des modèles destinés à anticiper les défaillances.

L'AGRICULTURE ET LA LOGISTIQUE À L'HEURE DE LA DONNÉE

La transformation numérique s'étend également à l'agriculture et à la gestion de l'eau. Un projet associant Sonatrach et l'université de Bordj Bou Arréridj vise ainsi à développer un système intelligent capable de diagnostiquer l'état des installations photovoltaïques et de déterminer les besoins de nettoyage des panneaux à partir des données de production et de leur niveau d'encrassement. Dans l'agriculture, le système algérien « Q-Farming » utilise des capteurs et des technologies d'irrigation de précision afin de déterminer les besoins réels des cultures en eau. Les données relatives au sol et aux cultures permettent ainsi d'adapter les volumes et les périodes d'irrigation. Selon Mounib Ouberi, secrétaire général adjoint et président de l'Union nationale des ingénieurs agronomes algériens, cité par l'APS, ces technologies peuvent contribuer à gérer la rareté de l'eau à partir de données et à réduire le gaspillage ainsi que les coûts énergétiques, tout en améliorant la productivité. Le système national d'information agricole permet également de croiser les données des exploitations avec les informations météorologiques et les images satellitaires afin d'estimer les rendements avant la récolte. Cette anticipation doit faciliter la préparation du stockage, du transport et de la transformation, tout en limitant les pertes et en améliorant l'approvisionnement du marché. Dans le domaine portuaire, la plateforme de la communauté portuaire algérienne « APCS » participe à la numérisation des échanges d'informations. L'objectif est notamment de mieux suivre les marchandises et d'anticiper les risques de rupture d'approvisionnement. L'expert en économie internationale des transports et en logistique Rachid Hadj Hani estime que l'intelligence artificielle peut contribuer à réduire les coûts grâce à la prévision des ruptures de stocks, l'identification des perturbations, l'optimisation des itinéraires et la gestion des risques. Les réseaux 5G peuvent, de leur côté, connecter véhicules, caméras, capteurs et équipements avec un faible temps de réponse.

FORMER POUR MAÎTRISER

Pour l'Algérie, la souveraineté industrielle ne peut toutefois reposer uniquement sur

l'acquisition d'équipements modernes. Elle nécessite également la maîtrise des logiciels, des algorithmes et des données. Dans un message adressé à l'occasion de la remise du Prix du président de la République du chercheur innovant, dans sa deuxième édition en avril 2026, Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé l'objectif d'aller vers une Algérie qui « produit la connaissance et ne la consomme pas », tout en encourageant la transformation de l'innovation en produits portant le label « Innové en Algérie ». La formation constitue ainsi un axe majeur. L'objectif national est de former 30.000 spécialistes à l'horizon 2030. En juin 2026, la première promotion de l'École nationale supérieure de l'intelligence artificielle a achevé son cursus avec 105 ingénieurs diplômés. Le secteur de l'Enseignement supérieur vise également la création de 5.000 produits algériens innovants à l'horizon 2030, associés à des start-up, micro entreprises ou entreprises dérivées. Selon Nesrine Amirraouche, cette transformation nécessite une chaîne de compétences allant de l'opérateur capable d'interpréter une alerte au technicien, à l'ingénieur réseau, au spécialiste des données et au responsable chargé de transformer les indicateurs en décisions. La protection des données nationales apparaît, dans ce contexte, comme un autre enjeu de la souveraineté technologique. Maîtriser les infrastructures numériques implique également de sécuriser les données produites par les secteurs industriels, énergétiques, agricoles et logistiques.

PARTICIPER AUX RÈGLES INTERNATIONALES DE L'IA

L'Algérie entend par ailleurs participer à la gouvernance internationale des nouvelles technologies. Le 16 juillet dernier, à Shanghai, la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a signé, au nom de l'Algérie et en sa qualité de membre fondateur, l'accord portant création de l'Organisation mondiale de l'intelligence artificielle. La responsable a indiqué que l'Algérie entendait jouer un rôle actif dans l'élaboration des politiques technologiques et le renforcement de la coopération entre les pays du Sud. Cette démarche complète les efforts entrepris au niveau national. Pour le consultant international en développement économique Abderrahmane Haddef, la performance des technologies intelligentes et de la 5G doit être mesurée à travers des indicateurs concrets, notamment la productivité, les emplois qualifiés, les investissements, les exportations numériques et les pertes évitées. Le professeur Hassan Derar, enseignant à l'École nationale supérieure de management, estime, pour sa part, que la prochaine étape devra renforcer la coordination entre numérisation, intelligence artificielle, industrie et enseignement supérieur, tout en mettant en place des mécanismes permettant d'évaluer l'impact réel des investissements technologiques. L'Algérie cherche ainsi à faire évoluer son modèle industriel : de l'importation de machines vers leur conception, de l'utilisation de technologies étrangères vers leur développement, et de la simple intégration de composants vers la maîtrise de l'ingénierie et de la connaissance. La maintenance prédictive, le contrôle automatisé de la qualité, l'optimisation des processus, la réduction du gaspillage et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie et des matières premières constituent déjà des applications concrètes de cette transformation. À terme, le défi consiste à relier la recherche universitaire, la formation, les start-up, les entreprises industrielles et la protection des données au sein d'un même écosystème. Une trajectoire qui vise à faire émerger une industrie algérienne davantage fondée sur la connaissance, les données, l'intelligence artificielle et les compétences nationales, avec pour finalité de renforcer la valeur ajoutée locale et la souveraineté technologique.

M. Seghilani

EL-TARF. POUR DYNAMISER LA PRODUCTION DE MIEL

450 apiculteurs formés aux techniques modernes

Depuis le début de l'année, la wilaya d'El Tarf met l'accent sur la professionnalisation et la modernisation de son secteur apicole.

Gâce à un vaste programme d'apprentissage ayant déjà profité à 450 apiculteurs, la région ambitionne d'optimiser la gestion des ruches et de renforcer une production locale déjà riche d'une quinzaine de variétés de miel.

Le développement des compétences des professionnels de la ruche est au cœur de la stratégie agricole de la wilaya. Selon Saci Laâbadlia, président de la chambre d'agriculture locale, ces stages de perfectionnement s'inscrivent dans une dynamique partenariale solide. Ils sont le fruit de conventions signées avec les directions des services agricoles, le secteur de la formation professionnelle, l'université Chadli-Bendjedid et le bureau de wilaya de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA). Encadrés par des spécialistes issus d'insti-



PH: DR

tuts agricoles nationaux et locaux, les participants ont ainsi pu s'approprier les méthodes les plus récentes, notamment en matière d'élevage de reines et de gestion quotidienne des ruchers.

Cette montée en compétence vise à soutenir une filière traditionnellement bien ancrée dans les zones forestières, montagneuses et pasto-

rales de la région. El Tarf compte en effet près d'un millier d'apiculteurs dont le travail permet de récolter annuellement entre 1 500 et 1 600 quintaux de miel. Afin d'encourager cet essor et de soutenir la relève, les autorités prévoient de distribuer prochainement quelque 1 200 nouvelles ruches aux agriculteurs ainsi qu'à leurs enfants ayant

suivi ces cycles de formation avec succès. L'engouement pour le développement de cette filière s'est par ailleurs illustré lors d'une récente journée d'étude dédiée à l'extraction des produits de la ruche, organisée à la maison de jeunes Ahmed-Betchine en coordination avec l'association "Manahil Ech-Chark". L'événement, dont le coup d'envoi a été donné par l'inspecteur général de la wilaya, Abdenacer Zeraoulia, a pris une envergure inter-wilayas. Il a rassemblé des passionnés et des professionnels venus non seulement d'El Tarf, mais également de Relizane, Khenchela, Oum El Bouaghi, Tébessa, Souk Ahras et Annaba.

Les débats ont permis d'aborder des thématiques techniques très pointues telles que l'extraction du venin d'abeille, l'insémination artificielle ou encore la préservation de la santé des colonies. Une exposition mettant en valeur le matériel apicole moderne et la diversité des produits issus du travail des abeilles est venue couronner cette rencontre riche en partage d'expertise.

R. R.

TIZI-OUZOU. AFFAIRES RELIGIEUSES

Vingt imams et morchidate honorés

Vingt imams et morchidate ainsi que le lauréat du 1er prix national du meilleur prêche ont été honorés mardi à Tizi-Ouzou à l'occasion de la Journée nationale de l'Imam. Les festivités de célébration de cette Journée abritées par le Théâtre régional Kateb Yacine, en présence du Wali, Aboubakr Essedik Boucetta, ont été l'occasion de rendre hom-

mage aux hommes et femmes de culte qui préservent et transmettent les valeurs de l'islam. La cérémonie a été aussi une opportunité pour féliciter le Cheikh Lokman Hamlaoui, imam de la mosquée Cheikh-El-Haddad de la daïra d'Azazga, qui a remporté le premier prix national du concours du meilleur prêche. Le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya, M. Lahcen Hafdhi, a souligné que cette consécration est le fruit d'un travail assidu et d'une rigueur constants, et constitue une nouvelle distinction qui vient enrichir le palmarès élogieux des imams de Tizi-Ouzou. A noter que la célébration de cette Journée a été mise à profit pour rappeler le rôle "essentiel" des imams dans la société. "Depuis toujours, la mosquée demeure le premier lieu de

quiétude, et le prêche porte une parole qui éclaire les esprits, touche les cœurs et laisse une empreinte durable dans la vie des citoyens", souligne un communiqué publié par la direction des affaires religieuses. Le communiqué souligne que l'Imam est "porteur d'une lourde responsabilité. Il enseigne par la parole, guide par l'exemple et sème dans les cœurs la miséricorde, la tolérance et l'amour de la patrie". "Chaque vendredi, un instant de grâce se fait jour, rappelant que la religion est miséricorde, que la diversité ne brise jamais la fraternité", est-il noté. La parole de l'Imam est "une parole qui rassemble et bâtit. C'est un message qui préserve les valeurs, l'unité et contribue à l'harmonie de toute la société", a conclu le communiqué.

SAÏDA. MAGISTRATURE

Entrée en service du tribunal commercial spécialisé

Le tribunal commercial spécialisé de la ville de Saïda est officiellement entré en service mardi, dans le cadre du renforcement des structures du système judiciaire et de la consolidation des mécanismes de règlement spécialisé des litiges à caractère commercial, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le wali de Saïda, Amoumene Mermouri, a présidé la cérémonie de mise en service du tribunal, après l'achèvement des travaux de réaménagement de son ancien siège, qui abritait auparavant le siège de la Cour de justice de Saïda, a indiqué la même source.

La compétence territoriale du tribunal commercial spécialisé de Saïda couvre les wilayas de Saïda, Mascara et Sidi Bel-Abbes, permettant ainsi une prise en charge judiciaire spécialisée des litiges commerciaux au niveau de ces trois wilayas.

Le tribunal est compétent pour examiner un certain nombre de litiges à caractère commercial, notamment ceux relatifs aux sociétés commerciales, au règlement judiciaire et à la faillite, ainsi que les litiges opposant les banques, les établissements financiers et les commerçants. Il est également compétent en matiè-

re de commerce international, de litiges maritimes, de transport aérien et d'assurances liées à l'activité commerciale. Ses compétences couvrent également les litiges relatifs à la propriété intellectuelle, ce qui contribue à renforcer les mécanismes de protection juridique des droits et des intérêts liés aux activités commerciales et économiques.

La mise en service du tribunal commercial spécialisé s'inscrit dans le cadre du renforcement de la spécialisation judiciaire et de l'amélioration de la qualité de la prise en charge des litiges commerciaux.

TÉBESSA. RESSOURCES

HYDRIQUES

Plus de 800 millions de dinars pour consolider l'AEP

Le secteur de l'hydraulique a bénéficié, dans la wilaya de Tébessa, au titre de l'exercice en cours (2026), d'un programme d'urgence doté d'une enveloppe financière de 805 millions de dinars destinée à consolider l'alimentation de la population en eau potable, a indiqué, mardi, la responsable locale de ce secteur. Mme Sonia Rehahlia a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ce programme, validé par le ministère de tutelle, et qui comprend 20 projets de développement couvrant l'ensemble des communes de la wilaya, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) et à garantir l'accès des citoyens, où qu'ils se trouvent, à cette ressource vitale. Elle a ajouté que ce programme prévoit l'acquisition d'équipements hydromécaniques et de pompes de forages au profit de 28 communes, ainsi que la rénovation des canalisations de pompage et de distribution, ce qui permettra, a-t-elle affirmé, de renforcer la qualité du service public offert aux citoyens en matière d'AEP. De nouveaux réservoirs de différentes capacités seront également construits et de nouvelles conduites de distribution installées dans les communes de Cheria, de Thlidjen, de Guorriguer, de Bir Mokeddem, d'El Ogla Melha, de Hammamet, d'El Aouinet, de Tébessa, d'El Merridj et d'El Mezeraâ, selon la même responsable. Mme Rehahlia a souligné, à ce propos, que l'élaboration des cahiers des charges relatifs à ces opérations est achevée et que les appels d'offres ont été lancés, ajoutant que ses services s'employaient actuellement à l'évaluation des offres afin que les travaux puissent débuter dans les plus brefs délais.

CHLEF. SÉCURITÉ SANITAIRE DES POISSONS

Formation des gestionnaires de fermes aquacoles

De nombreux gestionnaires de fermes aquacoles de la wilaya de Chlef ont bénéficié, durant la semaine en cours, d'une session de formation sur la sécurité sanitaire des poissons et les moyens d'assurer la durabilité des projets aquacoles, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de la pêche et de l'aquaculture. Cette formation s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre du programme de l'économie bleue dans le domaine de la pêche maritime et de l'aquaculture, a indiqué à l'APS, le directeur du secteur, Hocine Melikeche. Elle a réuni des gestionnaires de fermes aquacoles de Chlef ainsi que des participants des wilayas d'Alger, Tipasa et Mostaganem, autour de l'élevage des poissons marins, notamment la sécurité sanitaire, la durabilité et la gestion intégrée des projets en mer. La session, qui a vu la participation de vétérinaires relevant de la Direction des services agricoles, a été encadrée par un expert étranger spécialisé dans la gestion des fermes aquacoles marines et des cadres du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) de Tipasa. Les travaux ont été axés sur la préservation de la santé des poissons en cages flottantes et leur environnement, notamment la gestion des données sanitaires en coordination avec les laboratoires et les services de santé des poissons et son impact économique, ainsi que sur les moyens de stabiliser la production et d'améliorer le rendement des fermes aquacoles.

SKIKDA. DSA Indemnisation des éleveurs d'ovins touchés par les incendies

Des indemnités en nature ont été remises, mardi, à 40 éleveurs d'ovins touchés par les incendies survenus en juillet et août derniers dans la wilaya de Skikda. Le directeur des services agricoles (DSA), Rabie Hamzaoui, a indiqué, dans une déclaration à l'APS en marge de cette opération organisée dans une exploitation agricole de la commune d'El Harrouch, que des moutons ont été distribués à 23 éleveurs touchés par les incendies de juillet et à 17 autres touchés par les incendies d'août dernier. Il a précisé que cette opération a également concerné les éleveurs de bovins, les aviculteurs, les apiculteurs et les arboriculteurs fruitiers, notamment les propriétaires d'oliviers. M. Hamzaoui a également souligné que les agriculteurs et les investisseurs du secteur agricole sinistrés avaient été préalablement recensés dans 27 communes de la wilaya de Skikda par les commissions chargées de cette opération. De leur côté, les éleveurs d'ovins, bénéficiaires de cette opération d'indemnisation, ont salué le soutien des pouvoirs publics dans ces circonstances, ce qui constitue, selon eux, une motivation importante pour poursuivre et faire fructifier leur activité.

ORAN. ITPA

Création imminente d'un pôle de compétences en mécanique navale

L'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture d'Oran s'apprête à franchir une étape décisive avec le lancement d'un pôle de compétences entièrement dédié à la mécanique navale.

A dossé au Programme Économie bleue, ce projet ambitionne de moderniser les métiers de la mer et de répondre aux grands enjeux de développement durable à l'horizon 2030. La métropole d'Oran consolide sa position au cœur du développement maritime national. Selon les récentes indications de Mohamed Bitour, directeur de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture d'Oran, l'établissement prépare activement l'instauration de ce nouveau pôle d'expertise. Cette initiative d'envergure s'inscrit dans le cadre du Programme Économie bleue, mis en œuvre grâce à un partenariat stratégique entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et l'Union européenne. L'objectif est de stimuler la promotion durable du secteur, de l'innovation à l'entrepreneuriat, en parfaite adéquation avec la Stratégie nationale de l'économie bleue tracée pour 2030. Pour assurer sa mutation vers ce statut de pôle spécialisé, l'institut oranais bénéficiera d'un accompagnement ciblé s'articulant autour de trois axes majeurs. La démarche prévoit une



mise à disposition d'équipements modernes, une révision en profondeur des programmes de formation, ainsi qu'un renforcement des compétences des formateurs eux-mêmes. Si l'établissement a été sélectionné pour abriter ce projet ambitieux, c'est principalement grâce à l'acquisition, courant 2024, d'un atelier spécialisé. Cette infrastructure est déjà pourvue d'un matériel pointu couvrant la mécanique générale, l'électricité et l'électronique, mais également l'hydraulique et la pneumatique.

Afin de bâtir ce projet sur des fondations solides et pragmatiques, une phase

de concertation active est déjà amorcée. L'institut a accueilli dimanche et lundi une rencontre de travail réunissant les différents acteurs de la pêche et de l'aquaculture. Ces journées d'échanges ont permis d'examiner les grandes orientations du pôle et, surtout, d'étudier les moyens d'adapter les futurs cursus pédagogiques aux réalités du terrain. Les professionnels et les experts ont ainsi pu croiser leurs visions sur les spécialités à privilégier et sur l'arsenal technique nécessaire pour garantir la pleine réussite de ce pôle de compétences.

R. R.

SÉTIF. OLYMPIADES DES MÉTIERS 2026

886 stagiaires au coup d'envoi des épreuves régionales

Le coup d'envoi des épreuves régionales des olympiades des métiers 2026 a été donné, mardi à l'Institut de formation professionnelle Guembour-Saïd de Sétif, avec la participation de 886 stagiaires issus d'établissements de formation de 18 wilayas du pays. Présidant le coup d'envoi de cet événement, le wali de Sétif, Mustapha Limani, a précisé que les olympiades des métiers "ne sont pas seulement un concours ou un test de compétences techniques, mais un espace de découverte de jeunes talents, et d'ancrage d'une culture de l'excellence et de la qualité". Un espace, a-t-il poursuivi, desti-

né à "encourager l'esprit de compétition positive, la créativité et l'innovation, et qui constitue une occasion pour l'échange d'expériences et de savoir-faire entre stagiaires et formateurs de différentes spécialités issus de plusieurs wilayas du pays. De son côté, le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Sétif, Ahmed Belgoumri, a indiqué que ces olympiades que le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels organise chaque année, juste avant la session d'octobre, se dérouleront sur trois jours sous le slogan "Les olympiades des métiers, un défi pour la créativité et le

savoir-faire". Les participants à cet événement s'affronteront dans 47 spécialités afin de mettre en valeur leurs capacités et leurs compétences professionnelles et, par là même, de se qualifier pour les épreuves nationales, selon M. Belgoumri qui a souligné que ses services ont mobilisé, en coordination avec la wilaya de Sétif, tous les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires au bon déroulement des compétitions, en offrant des conditions adéquates aux participants, aux encadrants et aux délégations qui les accompagnent. Le même responsable a estimé que cet événement constitue une

étape importante pour découvrir les jeunes talents, encourager la créativité et l'excellence dans les différentes disciplines et professions, et ancrer une culture de la compétition professionnelle chez les stagiaires. Outre les autorités locales civiles et militaires, la cérémonie d'ouverture de ces olympiades a réuni de nombreux acteurs du secteur, tels que le président de la chambre de commerce et d'industrie "El Hidhab", Ali Mansouri, ainsi que les directeurs de la formation et de l'enseignement professionnels des wilayas participantes, parmi lesquelles Sétif, Constantine, Mila, Bordj Bou Arreridj, Bejaïa, Jijel, Ouled Djellal, Biskra et Oum El Bouaghi.

DJELFA. RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Raccordement de 16 nouveaux établissements scolaires

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Djelfa a procédé au raccordement de 16 nouveaux établissements scolaires, relevant des trois cycles d'enseignement, aux réseaux d'électricité et de gaz, a-t-on appris mardi auprès de cette entreprise. Selon la même source, cette opération, inscrite dans le cadre des efforts visant à contribuer à la réussite de la rentrée scolaire et sociale, a permis la réalisation de plusieurs transformateurs électriques ainsi que la mise en place des branchements électriques et gaziers, afin d'assurer l'alimentation énergétique nécessaire au bon fonctionnement des établissements scolaires à travers différentes communes de la wilaya. Les opérations de raccordement ont concerné 10 écoles primaires,

cinq (5) CEM et un (1) lycée, traduisant la détermination de la Direction de distribution d'accompagner les besoins du secteur de l'éducation et de contribuer aux efforts des pouvoirs publics visant à assurer des conditions de scolarisation adéquates. La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Djelfa a souligné que ses efforts se poursuivent pour relever les défis, répondre aux exigences du développement local et accompagner les différents secteurs, en vue d'améliorer la qualité du service et le niveau des prestations, ainsi que de répondre aux attentes des citoyens des différentes communes, notamment à travers la réalisation des projets inscrits au titre du programme complémentaire dans le domaine de l'énergie.

BLIDA. INCENDIES DE FORÊT

Lancement de l'opération d'indemnisation des sinistrés

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Blida a entamé, mardi, l'opération d'indemnisation des personnes touchées par les incendies de forêt enregistrés dans la wilaya durant les mois de juillet et août derniers. La 1ère phase de cette opération, organisée au niveau de l'antenne agricole de la commune de Bougara (Est) sous la supervision des autorités locales, a concerné des aviculteurs des communes de Bougara et de Bouinan ayant subi des pertes suite aux incendies enregistrés dans la région. Cette opération intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant indemnisation de l'ensemble des personnes touchées par les incendies de forêt ayant affecté plusieurs wilayas du pays, a indiqué à l'APS, la directrice par intérim des services agricoles, Hadjira Belgharbi. Selon la même responsable, 294 personnes sinistrées ont été recensées à travers la wilaya, dont 152 à Bouinan, 109 à Bougara et 33 à Meftah. Elle a ajouté que l'opération, qui a ciblé dans un 1er temps les aviculteurs, se poursuivra dans les prochains jours pour prendre en charge les différents types de dommages recensés, notamment ceux ayant affecté les équipements d'irrigation ainsi que les installations liées aux productions animale et végétale.

TISSEMSILT. SERVICES DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE VIA LE PORTAIL "JIBAYATIC"

Lancement d'une campagne d'information

Les services des impôts de la wilaya de Tissemsilt ont lancé, mardi au siège de la direction, une campagne d'information et de sensibilisation consacrée à la vulgarisation des nouveaux moyens de paiement électronique disponibles via le portail "Jibayatic", permettant aux contribuables d'effectuer leurs déclarations et paiements à distance. Cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 30 septembre, touchera les différentes communes de la wilaya et vise à faire connaître les services numériques proposés par le portail, notamment les dispositifs de déclaration et de paiement à distance, a indiqué le directeur des Impôts de la wilaya, Abdenasser Mehdi. Le responsable a précisé que ces services permettent aux contribuables d'accomplir leurs démarches fiscales en ligne de manière simple et sécurisée, sans avoir à se déplacer auprès des services fiscaux. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à moderniser l'administration fiscale, simplifier les procédures et améliorer la qualité des services destinés aux contribuables, tout en favorisant la généralisation des moyens de paiement électroniques.

M'SILA. POUR RENFORCER LES LIGNES DE TRANSPORT RURAL ET INTERCOMMUNAL

Attribution de 138 nouvelles autorisations

La direction des transports de la wilaya de M'sila a attribué 138 nouvelles autorisations pour renforcer les lignes de transport rural et intercommunal de voyageurs, a indiqué, mardi, le directeur des transports, Youcef Maghraoui. Le même responsable a ajouté, dans une déclaration à l'APS, que ses services ont "entamé la procédure de réception des dossiers des opérateurs souhaitant obtenir ces autorisations, au nombre de 70 pour le transport intercommunal et de 68 pour le transport des voyageurs à travers les villages et les mechtas". M. Maghraoui a également fait savoir que cette opération est destinée à "compenser l'arrêt de l'activité de certains transporteurs et à pallier le déficit constaté sur certaines lignes, notamment dans les zones reculées". Le directeur des transports a souligné que tous ces efforts "visent à améliorer le service de transport en commun au profit des citoyens, conformément à un plan mûrement réfléchi et adapté aux besoins de chaque région", précisant que des lignes supplémentaires seront progressivement mises en service au profit d'autres communes de la wilaya.

S
E
R
O
P
S

EN VUE DU DÉBUT DES ÉLIMINATOIRES DE LA CAN-2027

Hemdani dévoile aujourd'hui sa première liste avec les Verts

Le nouveau sélectionneur national algérien, Brahim Hemdani, s'apprête à lever le voile sur sa première liste de joueurs convoqués avec l'équipe nationale.

Un rendez-vous particulièrement attendu par les supporters des Verts, qui souhaitent découvrir les premiers choix du nouveau patron de la sélection et les contours de son projet sportif.

La liste sera dévoilée à l'occasion d'une conférence de presse prévue aujourd'hui à partir de 15h00, dans la salle de conférences « Mohamed Salah » du stade Nelson-Mandela de Baraki. Cette rencontre avec les médias permettra au sélectionneur d'expliquer ses choix, mais aussi de donner davantage d'indications sur les objectifs de la prochaine période de préparation.

Le premier stage sous la direction de l'ancien joueur de l'O. Marseille est programmé du 21 septembre au 6 octobre 2026. Cette période devrait constituer une première étape importante pour le technicien national, appelé à installer progressivement ses idées et à évaluer les différentes options à sa disposition.

L'attente autour de cette première liste est d'autant plus forte que la sélection algérienne traverse une période de transition. Plusieurs cadres qui ont marqué les dernières années du football national

ont quitté la scène internationale, à l'image de Riyad Mahrez et Aïssa Mandi. Ces départs ouvrent naturellement la porte à une nouvelle génération, appelée à prendre progressivement davantage de responsabilités au sein du groupe.

Dans ce contexte, la première liste de Hemdani devrait être scrutée dans ses moindres détails. Les supporters attendent notamment de savoir quels joueurs seront considérés comme les nouvelles pièces maîtresses de la sélection et quelle place sera accordée aux jeunes éléments issus des différents championnats.

Parmi les noms déjà annoncés comme faisant partie des plans du nouveau sélectionneur figure notamment Bachir Belloumi. Le jeune joueur représente l'un des profils susceptibles d'incarner le renouvellement souhaité au sein des Verts. Sa présence potentielle dans la prochaine liste serait ainsi perçue comme un signal en faveur de la jeunesse et du développement de nouveaux talents.

D'autres joueurs pourraient également effectuer leur retour après avoir été absents des précédentes convocations. Ces choix permettront de mieux cerner la philosophie du



Ph: DR

successeur de Vladimir Petkovic, notamment sa volonté de s'appuyer sur les joueurs en forme tout en donnant leur chance à de nouveaux visages.

Au-delà des noms retenus, cette conférence de presse marquera surtout le véritable début d'une nouvelle ère pour l'équipe nationale. Le sélectionneur devra trouver le juste équilibre entre expérience et jeunesse, tout en construisant un groupe capable de

répondre aux prochaines échéances internationales.

Cet après-midi, tous les regards seront donc tournés vers le stade Nelson-Mandela de Baraki. La première liste de Hemdani devrait fournir les premières réponses aux nombreuses interrogations qui entourent l'avenir des Verts et donner une première idée des contours de la sélection algérienne nouvelle génération.

Hakim S.

APRÈS UN ÉTÉ AGITÉ

Ghedjemis tourne la page avec Frosinone

L'international algérien Fares Ghedjemis semble avoir définitivement tourné la page de son différend avec Frosinone. Après une période mouvementée durant le mercato estival, marquée par des tensions avec la direction du club italien, le joueur a retrouvé le chemin de la compétition et semble désormais déterminé à se concentrer pleinement sur son avenir avec son équipe. Durant l'été, Ghedjemis avait exprimé son souhait de rejoindre Monaco, mais Frosinone avait finalement refusé de se séparer de son joueur. Cette situation avait provoqué une période de crise, au cours de laquelle l'Algérien s'était éloigné des entraînements et des rencontres officielles. Après plusieurs semaines d'absence, le joueur a toutefois effectué son retour dans le onze de départ. Il a ainsi été titularisé face au Genoa, lors de la quatrième journée du championnat italien. Une rencontre qui s'est soldée par un match nul 1-1 et qui lui a permis de renouer avec la compétition dans un contexte particulier. À l'issue de la rencontre, Ghedjemis a également choisi de s'adresser directement aux supporters de Frosinone à travers son compte Instagram. Dans un message empreint d'apaisement, l'ailier algérien a tenu à remercier les fans pour leur soutien et à afficher sa volonté de repartir sur de nou-



velles bases. « Merci à vous tous pour votre soutien, cela signifie beaucoup pour moi. Continuons le chemin ensemble », a-t-il notamment écrit. Cette déclaration traduit clairement la volonté du joueur de

mettre définitivement derrière lui les tensions de l'été et de se consacrer à ses performances. L'objectif est désormais de retrouver le niveau qui lui avait permis de s'illustrer la saison dernière en deuxième division italienne. Ghedjemis avait alors été l'un des éléments offensifs les plus en vue de Frosinone, contribuant activement à la promotion du club dans l'élite. Son talent, sa vitesse et sa capacité à faire la différence dans les derniers mètres avaient attiré l'attention de plusieurs formations. Néanmoins, son retour à la compétition devra être accompagné d'une montée en puissance progressive. Selon plusieurs échos de la presse italienne, l'Algérien aurait encore besoin de travailler sur les plans physique et technique afin de retrouver l'intégralité de ses capacités après cette période d'interruption. Cette situation intervient également à un moment important pour le joueur, avec l'approche du prochain rassemblement de la sélection algérienne. Reste désormais à savoir si Ghedjemis poursuivra son travail avec Frosinone durant la trêve internationale ou s'il rejoindra le groupe des Verts. Une chose est certaine : après un été agité, Fares Ghedjemis veut désormais laisser parler ses performances sur le terrain.

H. S.

CANDIDAT AU TITRE DE MEILLEUR JOUEUR DE LA 4E JOURNÉE

Première distinction pour Belloumi en Premier League

L'international algérien, Bachir Belloumi, continue de faire parler de lui en Angleterre. Le jeune milieu offensif figure parmi les joueurs nommés pour le prix du meilleur joueur de la quatrième journée de Premier League, une distinction qui vient récompenser son début de saison particulièrement remarqué.

Cette nomination constitue une nouvelle reconnaissance pour Belloumi, qui s'est rapidement imposé comme l'un des joueurs algériens à suivre dans le cham-



pionnat anglais. Ses prestations, son activité offensive et sa capacité à créer le danger dans les derniers mètres lui permettent désormais d'attirer l'attention au-delà de son club. Lors de cette quatrième journée, le joueur algérien a livré une prestation convaincante contre Chelsea, sur le terrain de ce dernier, avec à la clé un doublé en faveur du nouveau promu, Hall City. Une prouesse par laquelle il confirme les bonnes impressions laissées depuis le début de l'exercice. Sa technique, sa mobilité et sa qualité dans les phases offensives ont contri-

IL BRILLE AUX PAYS-BAS

Ilyes Hamache, une solution pour les Verts sur l'aile gauche

À 23 ans seulement, Ilyes Hamache semble progressivement retrouver la dynamique qui avait fait de lui l'un des jeunes joueurs algériens les plus intéressants à suivre. L'ailier gauche avait notamment attiré l'attention lors de son passage à Valenciennes, en France, où ses qualités offensives avaient rapidement été remarquées. Positionné sur le côté gauche, Hamache possède un profil particulièrement intéressant. Capable de provoquer, de repiquer dans l'axe et de se projeter rapidement vers le but, il sait également se montrer dangereux dans les derniers mètres. Son sens du placement constitue l'une de ses principales qualités, notamment lorsqu'il parvient à pénétrer dans la surface au bon

moment. Ses déplacements intelligents lui permettent ainsi de se retrouver régulièrement en position de conclure. Son passage à Schalke en Allemagne n'a toutefois pas été à la hauteur des attentes. Une expérience difficile qui avait quelque peu freiné sa progression, mais qui semble aujourd'hui appartenir au passé. Depuis son arrivée à Cambuur, aux Pays-Bas, l'international algérien paraît avoir retrouvé de la confiance et surtout davantage de liberté pour exprimer ses qualités. Sa prestation d'hier soir vient parfaitement illustrer cette nouvelle dynamique. Hamache s'est offert un doublé face à Nimègue, contribuant directement au succès de son équipe et confirmant son excellente entame de

saison. Après six journées, l'Algérien affiche désormais 3 buts et 1 passe décisive. Des statistiques qui témoignent de son influence dans le secteur offensif et de son efficacité retrouvée devant le but. Pour Hamache, cette période pourrait donc représenter bien plus qu'un simple bon début de saison. À 23 ans, il dispose encore d'une importante marge de progression et semble avoir trouvé à Cambuur un contexte idéal pour relancer sa carrière. Reste maintenant à confirmer sur la durée. Mais une chose est certaine : Ilyes Hamache recommence à faire parler de lui, et son nouveau chapitre aux Pays-Bas mérite d'être suivi de près.

H. S.

EXPULSÉ FACE À AL-HILAL

Bennacer rate ses débuts avec Al-Gharafa

Pour sa toute première apparition sous les couleurs du club qatari d'Al-Gharafa, l'international algérien Ismaël Bennacer a connu une soirée très compliquée en écopant d'un carton rouge en première mi-temps. Son équipe a fini par s'incliner (1-2) face à la redoutable formation saoudienne d'Al-Hilal, à l'occasion de la première journée de la Ligue des Champions asiatique Élite. La nouvelle aventure d'Ismaël Bennacer, fraîchement débarqué de l'AC Milan, ne s'est pas déroulée comme prévu ce mardi soir. Lors de ce grand rendez-vous continental, le

milieu de terrain a été exclu prématurément de la rencontre, laissant ses coéquipiers dans la difficulté dès la 33e minute de jeu. L'incident a éclaté de manière assez vive et a créé une importante polémique. Tout a commencé lorsque le joueur néerlandais d'Al-Hilal, Crysencio Summerville, a violemment bousculé l'un des joueurs d'Al-Gharafa, le faisant chuter au sol. N'ayant pas du tout apprécié ce geste, Bennacer est immédiatement intervenu pour défendre son coéquipier, agrippant le Néerlandais par les cheveux lors d'une brève échauffourée. L'ar-

bitre a pris une décision radicale et immédiate en expulsant les deux joueurs, obligeant les deux équipes à poursuivre la rencontre à dix contre dix. Cette double expulsion a finalement profité aux locaux. Les Saoudiens d'Al-Hilal ont trouvé le chemin des filets juste avant la mi-temps grâce à un penalty transformé par le Portugais Ruben Neves dans le temps additionnel. En seconde période, le Serbe Sergej Milinković-Savić a permis à son équipe de faire le break à la 73e minute. La réduction du score d'Al-Gharafa par Hassan Alaa Aldeen dans les tout derniers instants de la par-

tie n'aura été qu'anecdotique, scellant la défaite du club qatari pour son entrée en lice dans le tournoi. Il est à noter que cette confrontation a également été marquée par la participation d'un autre international algérien du côté d'Al-Gharafa. Adam Ounas était en effet titulaire au coup d'envoi avant de céder sa place à la 69e minute de jeu. Yacine Brahimi, quant à lui, était absent de la feuille de match pour cette rencontre. Al-Gharafa commence donc son parcours asiatique sans le moindre point et devra rapidement rebondir.

KAIL BOUDACHE TRANCHE DÉFINITIVEMENT :

"J'ai choisi l'Algérie et je ne jouerai pas pour la France"

Le jeune espoir de l'Olympique Lyonnais, Kail Boudache, a mis fin à tout suspense concernant son avenir international. Le joueur de 20 ans a officiellement déclaré sa flamme aux Fennecs, balayant d'un revers de main toute possibilité de représenter la France chez les A, et ce, quelles que soient les circonstances futures. L'avenir international du jeune prodige est désormais scellé. Transféré cet été de l'OGC Nice à l'Olympique Lyonnais, le joueur de 20 ans a clarifié son choix sportif. Bien qu'il ait déjà porté le maillot des « Bleuets » à une reprise avec l'équipe de France des moins de 17 ans, c'est finalement l'appel de l'Algérie qu'il a choisi d'honorer, ayant récemment été convoqué avec la sélection nationale des moins de 23 ans.

Lors d'un entretien exclusif accordé au quotidien français Le Progrès, le jeune talent a tenu à dissiper tout doute concernant ses intentions. Interrogé sur la possibilité de revoir sa décision si une figure emblématique comme Zinédine Zidane prenait un jour les rênes de l'équipe de France et faisait appel à ses services, sa réponse a été catégorique : « Malgré cela, mon choix restera l'Algérie ».

L'ambition du joueur est désormais tournée vers les Verts. Il a confié que son plus grand rêve sportif était de disputer les compétitions internationales les plus prestigieuses sous le maillot algérien, avec la Coupe du Monde en ligne de mire. Ce choix fort s'explique par un lien viscéral et très ancré avec son pays d'origine. Le jeune Lyonnais n'a d'ailleurs pas caché son profond attachement culturel et familial, confiant à ce propos : « Je vais régulièrement en Algérie. Ma famille est originaire de la région de Kabylie, et chaque été, nous retournons aux sources pour retrouver la ferveur de nos origines. » Une déclaration qui témoigne d'une conviction inébranlable et qui ne manquera pas de ravir les supporters algériens.

OGC NICE

Abdelhak Ben Idder fait ses premiers pas avec les professionnels

Arrivé en toute fin de mercato estival en provenance du Paradou AC, le jeune défenseur central algérien Abdelhak Ben Idder (19 ans) a participé ce mardi à sa première séance d'entraînement avec l'équipe première de l'OGC Nice. Une intégration rapide pour le joueur, initialement recruté pour renforcer le groupe Élite du club azuréen.

L'aventure niçoise débute concrètement pour Abdelhak Ben Idder. Après avoir dû patienter quelques jours afin de procéder à la régularisation de sa situation administrative, le joueur de 19 ans a finalement débarqué sur la Côte d'Azur le week-end dernier. Ce mardi, le club de Ligue 1 a confirmé sur son site officiel que sa nouvelle recrue avait d'ores et déjà chaussé les crampons pour rejoindre ses nouveaux coéquipiers lors de la séance d'entraînement collective du groupe professionnel.

Engagé le 1er septembre dernier lors de la clôture du marché des transferts, le défenseur arrive du Paradou AC, véritable pépinière du football algérien réputée pour sa politique de développement des jeunes talents. Si l'objectif initial était de l'intégrer aux effectifs du groupe Élite pour lui laisser le temps de parfaire sa post-formation, cette première apparition sous les ordres du staff de l'équipe première constitue une étape majeure dans sa progression. Il lui appartiendra désormais de faire ses preuves pour gagner progressivement sa place au sein de la rotation niçoise. Pour faciliter son adaptation dans le sud de la France, le néo-Nicois pourra s'appuyer sur une forte colonie de compatriotes. L'OGC Nice compte en effet dans son vestiaire deux autres internationaux algériens : le milieu de terrain Hicham Boudaoui (lui aussi formé au Paradou) et l'attaquant Mohamed Amoura, prêt pour une année par la formation allemande du VfL Wolfsburg.

LIGUE 1 (3E JOURNÉE)

Les co-leaders en danger à l'extérieur, le MCA et la JSS de retour

La troisième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis s'annonce électrique. Alors que les quatre co-leaders (ES Ben Aknoun, USM Alger, CR Belouizdad, CS Constantine) joueront tous à l'extérieur avec la pression de défendre leur première place, le MC Alger et la JS Saoura font enfin leur entrée en lice après leurs engagements africains.

L'ES Sétif, lanterne rouge, joue déjà gros dans le derby de l'Est face au CSC.

LES LEADERS À L'ÉPREUVE DU DÉPLACEMENT

La troisième journée de la Ligue 1 Mobilis, qui se déroulera de jeudi à samedi, mettra à l'épreuve les nerfs des actuels co-leaders. L'ES Ben Aknoun, l'USM Alger, le CR Belouizdad et le CS Constantine devront tous prouver leur solidité en dehors de leurs bases. Le défi est de taille :

face à des équipes locales déterminées à préserver leur invincibilité à domicile, conserver le fauteur de leader ne sera pas une mince affaire.

L'ES Ben Aknoun, qui réalise un début de saison parfait, se rendra à Khenchela pour défer l'USMK. Sous la houlette de Bilél Dziri, les locaux chercheront à accrocher leur première victoire de la saison, rendant la tâche ardue pour les visiteurs. De son côté, l'USM Alger voyagera jusqu'à Akbou pour affronter l'Olympique Akbou. Ce match aura une saveur particulière

LE MC ALGER ET LA JS SAOURA DÉBUTENT LEUR SAISON

Cette troisième journée



marque également un tournant avec l'entrée en lice du MC Alger et de la JS Saoura, dont les matchs avaient été repoussés en raison de la Ligue des champions de la CAF.

Le MCA, auréolé de sa qualification africaine, entamera la défense de son titre de champion à domicile face au MB Rouissat. Attention toutefois à cette formation, en pleine confiance après sa victoire (2-0) contre l'Olympique Akbou.

La JS Saoura, quant à elle, ira défier le promu, la JS El Biar, au stade Omar-Benrabah de Dar El Beida.

Les Algérois, qui restent sur deux défaites, voudront profiter de l'élimination de la JSS en compétition africaine pour empocher leurs premiers points.

Dans les autres rencontres, la JS Kabylie se déplacera chez un autre promu, le CR Aïn Témou-

JS KABYLIE

Gaya Merbah quitte le club

Le gardien de but Gaya Merbah a officiellement résilié son contrat avec la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK) d'un commun accord, mettant fin à son aventure avec les Canaris bien avant l'échéance prévue de 2029.

QUALIFICATIF POUR LA CAN 2027

Le tournoi de l'UNAF U17 reporté

L'Union nord-africaine de football (UNAF) a officiellement décidé de reporter le tournoi des moins de 17 ans (U17), qui devait initialement se tenir en Tunisie du 26 septembre au 2 octobre. Cette compétition régionale, particulièrement importante puisqu'elle sert de phase qualificative pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN) U17 prévue en 2027, a finalement été repoussée au mois de novembre prochain. C'est la Fédération Algérienne de Football (FAF) qui a confirmé l'annonce de ce changement de calendrier. Ce report coïncide avec un remaniement majeur de la compétition, puisqu'un nouveau tirage au sort a été effectué afin d'intégrer une cinquième nation au tournoi. Le Maroc vient en effet s'ajouter à la liste des participants, rejoignant ainsi la Tunisie (pays hôte), l'Algérie, l'Égypte et la Libye. L'intégration de la sélection marocaine à ces éliminatoires intervient suite aux récents changements concernant l'accueil de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, promettant ainsi un tournoi régional de haut niveau en novembre.

MONDIAUX DE JUDO

L'Algérie engagée avec quatre athlètes à Baku

Quatre judokas (trois messieurs et une dame) représenteront l'Algérie aux Championnats du monde individuels 2026, prévus du 4 au 10 octobre prochain à Baku (Azerbaïdjan), suivant la liste d'admission, dévoilée mardi par les organisateurs. Il s'agit de Kais Moudetere (-66 kg), Dris Messaoud Redouane (-73 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Yassamine Djellab (-63 kg) chez les dames. Moudetere sera le premier à faire son entrée en lice dans la compétition, le 5 octobre, alors que Dris Messaoud lui emboîtera le pas le lendemain, 6 octobre. Pour sa part, Yassamine Djellab fera son entrée en lice le 7 octobre, alors que Lili devra attendre le dernier jour de la compétition, soit le 10 octobre, pour monter sur le Tatami. D'après les organisateurs, un total de 451 judokas (237 messieurs et 214 dames), représentant 71 pays, de cinq continents, ont déjà confirmé leur participation à cet important événement planétaire. Avec 18 athlètes engagés, la Corée du sud, la Russie, la Mongolie et le Japon seront les pays les mieux représentés dans la compétition, devant la France, les États-Unis et l'Ouzbékistan, avec 17 judokas chacun. Outre l'Algérie, plusieurs pays africains seront également présents à ce rendez-vous, notamment, la Tunisie, l'Égypte, l'Afrique du sud, le Botswana, le Burundi, le Cameroun, la Gambie, la Guinée, le Mali, le Niger, Maurice et Madagascar. Les athlètes seront fixés sur leurs adversaires respectifs au premier tour dans la soirée du 3 octobre, à l'issue du tirage au sort qui sera effectué sur place par les organisateurs.

JUDO

Dris Messaoud gagne 16 places au classement mondial

Le judoka algérien Dris Messaoud Redouane a effectué un bond de 16 places au classement mondial de sa catégorie (-73 kg), pour se hisser au 27e rang avec un total de 1.544 points, à la faveur notamment de sa performance au Grand Slam de Hongrie, où il a terminé à la cinquième place. Cette progression permet au judoka algérien (25 ans) de retrouver une position plus favorable dans la hiérarchie mondiale, après avoir engrangé de précieux points lors du rendez-vous hongrois disputé le week-end dernier à Budapest. Avec sa nouvelle position, l'Algérien se trouve désormais dans le quota qualificatif pour le Masters de Douchanbé, prévu en fin d'année et qui réunit les 36 meilleurs judokas mondiaux de chaque catégorie de poids. Cette échée constitue une étape importante pour Dris Messaoud Redouane, compte tenu du nombre élevé de points mis en jeu et de son incidence sur la course à la qualification aux Jeux olympiques de Los Angeles-2028. La remontée au classement mondial intervient ainsi à un moment important pour le judoka algérien, qui ambitionne de confirmer sa progression lors des prochaines échéances internationales. Pour rappel, le champion algérien prendra part aux Championnats du monde individuels 2026, prévus du 4 au 10 octobre prochain à Baku (Azerbaïdjan).

ARGENTINE

Messi fera ses adieux le 6 octobre

La superstar Lionel Messi, qui a annoncé fin août sa retraite internationale à 39 ans, a été convoqué par le sélectionneur Lionel Scaloni en vue d'un match d'adieu contre le Bénin, le 6 octobre à Buenos Aires, a indiqué mardi la Fédération argentine (AFA).

L'histoire semblait avoir définitivement pris fin le 31 août lorsque l'octuple Ballon d'or et champion du monde 2022 avait annoncé, le cœur serré, mettre un terme à sa carrière internationale, dans la foulée de la défaite de l'Albiceleste en finale du Mondial-2026 et du décès, début août, de son père Jorge Messi. Mais la Fédération argentine (AFA) a annoncé mardi qu'elle souhaitait honorer comme il se doit sa légende, profitant en cela d'un match amical contre le Bénin prévu le 6 octobre au Monumental de Buenos Aires. Lionel Messi figure ainsi dans un groupe de 28 joueurs convoqués par l'AFA en vue des trois prochaines rencontres de l'Argentine, contre la Bolivie le 30 septembre à Cordoba, puis le Burkina Faso et le Bénin, les 3 et 6 octobre

dans la capitale. Mais c'est bien lors de cette dernière rencontre, qui sera disputée dans l'enceinte de 85.000 places du club de River Plate, que Messi sera honoré.

MATCH "INOUBLIABLE"

En accord avec le sélectionneur Lionel Scaloni, "nous avons pris la décision d'inviter le meilleur joueur du monde, l'emblème de notre sélection, notre capitaine Lionel Andrés Messi, afin qu'il puisse avoir l'adieu qu'il mérite vraiment, le 6 octobre (lors du match contre le Bénin, NDLR), ici en Argentine", a expliqué le président de l'AFA Claudio Tapia dans une vidéo également publiée sur le compte X de l'Albiceleste. "Tous les champions du monde" de 2022 ont été invités à participer à ces adieux, "afin qu'avec leurs



familles, ils l'accompagnent lors de ce match, qui sera inoubliable", a ajouté le patron de la Fédération argentine. Un mois et demi après la défaite en finale contre l'Espagne (1-0 a.p.), Lionel Messi a annoncé le 29 août la fin de sa carrière internationale.

"C'est une décision qui fait encore mal au plus profond de moi, mais je comprends que c'est le moment", avait notamment écrit sur Instagram l'ancienne star du FC Barcelone, qui a inscrit 125 buts en 207 sélections avec l'Argentine.

Cet été au Mondial, pour sa dernière compétition avec l'Albiceleste, Messi a inscrit 8 buts, dont un triplé contre l'Algérie. Mais il est passé à côté de sa finale. En 2014 au Brésil, il avait déjà trébuché sur la dernière marche, contre l'Allemagne (1-0 a.p.).

L'apogée de sa carrière en sélection restera la Coupe du monde de 2022 au Qatar, remportée aux dépens de la France aux tirs au but (3-3 a.p.), au terme d'un scénario entré dans la légende de la compétition.

LIGA

Le Real Madrid s'en sort à Elche grâce à Espi et Mbappé

Repris en deuxième mi-temps après avoir mené 2-0, le Real Madrid a évité un sérieux coup d'arrêt en arrachant la victoire sur le fil mardi à Elche (3-2) en Liga grâce à un but de Carlos Espi, offert par Kylian Mbappé, dans le temps additionnel. Inquiétant défensivement à cinq jours du derby face à son rival, l'Atlético Madrid, le Real s'est fait une grosse frayeur mais est parvenu à décrocher un cinquième succès en six journées sur une action rapide conclue par l'attaquant Carlos Espi, servi face au but par Mbappé (90e+1, 3-2). Déjà sauveur madrilène lors de la première journée contre l'Espanyol Barcelone, l'ex-buteur de Levante, recruté cet été, permet au géant espagnol (2e, 15 points) de revenir provisoirement à hauteur du FC Barcelone (1er, 15 points), toujours leader avant la réception de Santander, mercredi. Les hommes de José Mourinho pensaient avoir fait le plus dur en première période en frappant deux fois en

moins de dix minutes sur un coup franc du jeune turc Arda Güler détourné dans son propre but par le gardien adverse Matias Dituto (25e, 1-0) et un centre tendu de l'ailier ivoirien Yan Diomandé repris par Mbappé (33e, 2-0). Mais les Merengues ont une nouvelle fois baissé le pied en seconde période et laissé les locaux revenir d'un coup de tête de l'Argentin Abiel Osorio (71e, 2-1) puis d'un tir croisé de l'Espagnol Fer Nino au terme d'une action collective initiée par le champion du monde français Thomas Lemar (83e, 2-2). Altruiste pour servir Espi alors qu'il aurait pu tenter de s'offrir un doublé (90e+1, 3-2), Mbappé n'avait pu célébrer son septième but de la saison en championnat en raison d'une béquille à la cuisse gauche donnée involontairement par Dituto, mais il a pu reprendre la rencontre sans difficulté. "Il y a des matches qui semblent être terminés et qui, en fait, ne le sont pas. Des matches que nous avons des occasions de

tuer mais où nous ne le faisons pas, et après avoir manqué ces occasions, nous passons d'une situation facile à une situation où nous ne maîtrisons plus le jeu", a analysé José Mourinho.

CEUTA

"Ce qui est positif, c'est que face à la difficulté et à la pression de perdre des points, l'équipe réagit et gagne. Ce qui, au final, est le plus important", a-t-il ajouté. L'avant-match a été marqué par une polémique sur la pelouse du stade Manuel Martinez Valero, où Mbappé, Vinicius Junior et Ibrahima Konaté ont rechigné à porter un t-shirt de soutien à la population de Ceuta, enclave espagnole au cœur d'une crise migratoire avec le Maroc, porté la veille par les joueurs du Betis Séville et de Villarreal. Les trois joueurs sont accusés d'avoir souhaité cacher le message "Nous sommes tous des Ceutens" en l'enfilant seulement à moitié.

COUPE DE LA LIGUE ANGLAISE

Liverpool élimine Tottenham, Arsenal en force

Liverpool a dominé une équipe de Tottenham accrocheuse (3-1), mardi à Anfield, durant un 3e tour de Coupe de la Ligue anglaise tonitruant pour Arsenal et ses habitués remplaçants, trop puissants pour Ipswich (4-2).

Dans les autres matches de la soirée, Brentford s'est imposé sans marge, 2-1, à Reading (D3) tandis que Fulham a éliminé 3-2 West Ham (D2), expensionnaire de Premier League. L'affiche du soir se disputait sous les lumières d'Anfield et elle a été remportée par les Reds d'Andoni Iraola, avec une équipe largement remaniée, face au Tottenham de Roberto De Zerbi, égale-

ment soumis à une large rotation. Liverpool s'est montré clinique sur des frappes d'Alexis Mac Allister (21e, 1-0) et de Cody Gakpo (54e, 2-0), auteur de son dixième but en 13 apparitions sous le maillot rouge dans cette compétition. Les Spurs ont plusieurs fois buté sur Giorgi Mamardashvili, le gardien N.2 des Reds dans un grand soir, mais ils ont réussi à trouver la faille sur une tête de Conor Gallagher, laissé trop seul sur un corner (69e, 2-1). Il s'agit d'un petit événement pour l'équipe du nord de Londres puisqu'elle n'avait plus marqué depuis le 26 août, lors du tour précédent contre Charlton (5-1), une équipe de

Championship. Tottenham, 17e de Premier League, a montré de l'envie et des signes encourageants, mardi, mais a pris un coup sur la tête dans le temps additionnel sur un magnifique enchaînement contrôlé de la poitrine, volée de Dominik Szoboszlai (90e+1, 3-1). Le leader de Premier League, Arsenal, a lui aussi honoré son statut de favori, à Ipswich (4-2), tout en offrant du temps de jeu à des jeunes pousses ou des habitués du banc. Les jeunes Max Dowman (16 ans) et Marli Salmon (17 ans), utilisés pour la première fois cette saison par Mikel Arteta, ont par exemple cotoyé au coup d'envoi des

remplaçants habituels bien plus capés, comme Noni Madueke, Eberechi Eze ou encore Viktor Gyökeres. Titulaire au poste de meneur offensif, Dowman a fait le show avec deux buts (7e, 47e), dont le premier au bout d'une action où il a enchaîné récupération du ballon, dribble en pleine course et finition parfaite. Noni Madueke (16e, 2-0) et Mikel Merino (58e, 4-0) ont aussi permis aux Gunners d'assurer leur septième succès en sept rencontres cette saison, toutes compétitions confondues. Ipswich a réduit la marque par deux fois (62e, 90e+1) alors que le suspense était déjà éventé.

COLOMBIE

James Rodriguez annonce sa retraite internationale

Le milieu de terrain colombien James Rodriguez, 35 ans, a annoncé mardi qu'il mettait un terme à sa carrière internationale. "Je m'en vais l'esprit tranquille parce que je sais que j'ai absolument tout donné (...). A toute la Colombie, merci", dit celui qui est considéré comme l'un des meilleurs joueurs colombiens de sa génération dans une vidéo publiée sur ses réseaux sociaux. L'ancien milieu de terrain du Real Madrid, du Bayern Munich, a disputé 131 matches sous le maillot de la Colombie (31 buts), depuis sa première sélection à l'automne 2011, disputant une finale de Copa America en 2024, perdue après prolongation contre l'Argentine (1-0). Sur les trois éditions de Coupe du monde auxquelles il a participé (2014, 2018, 2026), il a atteint les quarts de finale au Brésil en 2014, une première dans l'histoire de son pays. Les Cafeteros avaient été battus par le pays hôte, 2-1, James Rodriguez inscrivant le seul but colombien sur penalty. Il avait terminé meilleur buteur de cette édition, avec six réalisations. James Rodriguez, qui a quitté le football européen début 2025, a récemment signé à l'Atlético Nacional, dans son pays. En club, il compte deux titres en Ligue des champions avec le Real Madrid, en 2016 et 2017.

BARÇA

Anthony Gordon s'enflamme déjà pour son début de saison

Arrivé cet été en provenance de Newcastle pour environ 80 millions d'euros, Anthony Gordon s'est rapidement imposé comme l'une des satisfactions du début de saison du FC Barcelone. L'ailier anglais compte déjà 4 passes décisives en 5 matches de Liga, sans encore avoir trouvé le chemin des filets. Une adaptation express qui confirme le choix de Hansi Flick, lequel apprécie notamment son influence dans le jeu et son activité offensive. L'Allemand estime toutefois que Gordon doit encore gagner en efficacité devant le but. Dans un entretien accordé à RAC1, Gordon a surtout raconté les coulisses de son arrivée en Catalogne. L'Anglais a reconnu avoir longtemps douté du sérieux de l'intérêt du Barça : « pendant un moment, je ne croyais pas que le transfert à Barcelone était réel. J'ai dit à mon agent : "oui, oui, d'accord..." Je ne montrais pas beaucoup d'intérêt parce que je ne pensais pas que c'était si sérieux. Puis j'ai eu un appel avec Hansi Flick, et c'est à ce moment-là que j'ai compris que c'était réel. » Déjà impressionné par le niveau de son équipe, il ajoute : « je suis arrivé ici en pensant qu'on pouvait gagner tous les matches, mais même moi, je ne m'attendais pas à ce qu'on gagne des matches par 5 buts à chaque fois. » Gordon a également désigné Pedri comme le joueur qui l'a le plus surpris, alors qu'il s'attendait déjà à être impressionné par Lamine Yamal : « je ne m'attendais pas à ça. On peut débloquer n'importe quelle défense. On a eu un début de saison incroyable. »

ALORS QUE L'ARMÉE SIONISTE A COMMIS DES GÉNOCIDES CONTRE LE PEUPLE PALESTINIEN

Washington préparerait une livraison de bombes lourdes à Israël

Washington prépare une vente d'armes de 2,8 milliards de dollars à Israël, financée en grande partie par l'aide militaire américaine. Le paquet comprendrait notamment 40 000 bombes de 2000 livres, dont la livraison avait suscité des inquiétudes sous Joe Biden.

Le projet a été transmis au Congrès mais n'est pas encore définitivement approuvé. L'administration de Donald Trump prépare une nouvelle vente d'armes de 2,8 milliards de dollars à Israël, qui serait financée en grande partie par une aide américaine. Selon des informations révélées avant hier, mardi, par le Washington Post et confirmées par Reuters et Associated Press, le projet a déjà été transmis de manière informelle aux commissions compétentes du Congrès, mais n'est pas encore définitivement approuvé. Le volume des munitions envisagées est considérable. Le paquet comprendrait 40 000 bombes de 2 000 livres, soit environ 900 kg chacune : 20 000 MK-84 et 20 000 BLU-117. S'y ajouteraient des ogives pénétrantes I-2000, conçues notamment pour frapper des structures fortifiées ou souterraines. Ces bombes lourdes figurent parmi les munitions conventionnelles les plus destructrices de l'arsenal américain.

UNE VENTE FINANCÉE PAR WASHINGTON

Particularité de l'opération : Israël ne financerait pas seul ces acquisitions. Elles



doivent être couvertes majoritairement par le programme américain de Foreign Military Financing (FMF). Elles doivent être couvertes majoritairement par le programme américain de Foreign Military Financing (FMF). Washington fournit dans ce cadre des fonds à Israël, qui les utilise ensuite pour acheter du matériel militaire américain. Les États-Unis accordent actuellement à Israël 3,8 milliards de dollars d'aide militaire par an dans le cadre d'un accord décennal conclu en 2016. Le choix des munitions est particulièrement sensible. En 2024, l'administration Biden avait suspendu une livraison de ces munitions, craignant leur utilisation dans des secteurs densément peuplés de Gaza et

les conséquences pour les civils. Donald Trump avait levé cette suspension peu après son retour à la Maison Blanche. Des munitions américaines de cette catégorie ont par ailleurs été utilisées par Israël à Gaza et au Liban, selon des analyses citées par Reuters. Cette nouvelle opération prolongerait une série d'importantes ventes américaines. En janvier 2026, Washington avait déjà approuvé 6,67 milliards de dollars de nouvelles ventes d'armes à Israël. Le projet actuel confirme ainsi la poursuite du soutien militaire américain, malgré les critiques croissantes au Congrès sur l'utilisation de l'aide américaine et la conduite des opérations israéliennes.

R. I.

15 ANS APRÈS AVOIR IMPOSÉ L'AUSTÉRITÉ À LA GRÈCE

L'Allemagne cherche désormais à s'inspirer de son redressement

La visite du président de l'Eurogroupe à Berlin coïncide avec un moment où l'économie allemande peine à retrouver la croissance. Quinze années après la crise grecque, la situation a changé : l'Allemagne regarde de près le redressement d'Athènes, et les réformes ayant permis à la Grèce d'améliorer ses comptes publics et son économie nationale. Le président de l'Eurogroupe, Kyriakos Pierrakakis, effectue ce 15 septembre sa première visite officielle en Allemagne depuis sa prise de fonctions. À Berlin, il a rencontré le chancelier Friedrich Merz ainsi que le vice-chancelier et ministre des Finances Lars Klingbeil. Les échanges ont porté sur la croissance, la compétitivité, la coordination budgétaire et l'intégration financière de la zone euro. La visite survient alors que l'économie allemande reste en difficulté. Après deux années de récession en 2023 et 2024, la croissance n'a atteint que 0,2 % en 2025 et le gouvernement ne prévoit qu'une progression de 0,5 % en 2026. L'industrie allemande continue notamment de subir le coût élevé de l'énergie, la concurrence chinoise et un déficit persistant d'investissement. Cette faiblesse donne un relief particulier au déplacement de Pierrakakis. Longtemps associée à la crise de la dette et aux plans d'austérité, la Grèce affiche désormais des indicateurs économiques et

budgétaires nettement plus favorables. Un changement de situation qui ne passe pas inaperçu en Allemagne.

QUAND BERLIN DEMANDE CONSEIL À ATHÈNES ET L'EUROPE

Le contraste apparaît clairement dans un entretien accordé par Pierrakakis au quotidien économique allemand Handelsblatt. Interrogé sur les conseils qu'il pourrait donner à Lars Klingbeil, le responsable grec préfère d'abord rester prudent. Le journaliste insiste alors : « Allez-y, je vous écoute ! L'Allemagne aurait bien besoin d'un peu d'inspiration. » Pierrakakis préfère rappeler les résultats obtenus par son pays. « Nous avons pu surmonter une décennie de difficultés », explique-t-il. Il met en avant la baisse du chômage, les excédents budgétaires primaires et une croissance grecque deux fois supérieure à la moyenne de la zone euro. La scène contraste fortement avec les années 2011-2012. À l'époque, l'Allemagne d'Angela Merkel et de Wolfgang Schäuble figurait parmi les principaux défenseurs des pro-

grammes d'austérité négociés avec la Commission européenne, la BCE et le FMI en échange de l'aide financière accordée à Athènes. La Grèce avait dû réduire les retraites et les salaires publics, augmenter les impôts, engager des privatisations et réformer son marché du travail. Le prix économique et social avait été considérable. L'économie grecque avait perdu environ un quart de sa richesse et le chômage avait approché 27 %. Depuis, la situation s'est nettement redressée. En 2025, la Grèce a enregistré un excédent public de 1,7 % du PIB, tandis que sa dette est retombée à 143,5 % du PIB au premier trimestre 2026, après avoir dépassé 200 % au plus fort de la crise sanitaire. Pierrakakis se garde néanmoins de présenter l'expérience grecque comme une recette à reproduire à l'identique.

« Les économies seules ne suffisent pas », souligne-t-il. Il insiste également sur les investissements dans la productivité, l'énergie, la numérisation et la défense. Après sa rencontre avec Lars Klingbeil, le président de l'Eurogroupe a élargi

son propos aux difficultés qui pèsent sur l'économie européenne. Il a notamment cité le conflit en Ukraine, la situation au Moyen-Orient, le niveau élevé des prix de l'énergie et les pressions inflationnistes qui continuent d'affecter les entreprises et les ménages. Dans ce contexte, Pierrakakis estime que les économies européennes doivent être moins vulnérables aux chocs extérieurs tout en conservant des finances publiques soutenables. Son argument s'appuie sur l'expérience grecque : les réformes peuvent être douloureuses au départ, affirme-t-il, mais finissent par produire des résultats économiques, politiques et sociaux.

Quinze ans après les années d'austérité, le renversement est difficile à ignorer. L'Allemagne, qui incarnait autrefois la discipline économique au sein de l'Europe, cherche désormais à relancer une industrie fragilisée et une croissance presque à l'arrêt, tandis que l'expérience grecque s'invite dans le débat économique à Berlin.

R. I.

SERGUËI LAVROV

« Si l'Europe attaque la Russie, la guerre sera «très courte»

Le chef de la diplomatie russe a de nouveau mis en garde, hier, contre toute velléité européenne vis-à-vis de la Russie, assurant qu'une attaque par l'un de ses membres contre la Russie se solderait par une guerre «très courte».

R. I.

JAPON

L'enquête confirme la fraude aux données commise par l'exploitant d'une centrale nucléaire

La société japonaise Chubu Electric Power Co. s'est livrée à de graves malversations, notamment en falsifiant des données sismiques lors du processus de sélection pour le redémarrage des réacteurs de la centrale nucléaire de Hamaoka, dans la préfecture de Shizuoka, au centre du Japon, confirme un rapport d'enquête publié lundi. Le rapport, publié par un comité tiers composé d'avocats externes, a révélé qu'au moins 208 des 225 évaluations de mouvements sismiques du sol soupçonnées de contenir des problèmes impliquaient des pratiques inappropriées, notamment de fausses explications et des dissimulations. Le rapport indique que, pour réussir le contrôle réglementaire de l'Autorité de régulation nucléaire du Japon (NRA) en vue du redémarrage des réacteurs de la centrale de Hamaoka, Chubu Electric, l'exploitant de la centrale, a manipulé des données lors de la détermination du mouvement sismique maximal du sol qui pourrait potentiellement se produire. Selon le comité, la société a déclaré aux autorités de réglementation qu'elle avait généré 20 séries d'ondes sismiques en utilisant différentes conditions de calcul et qu'elle avait sélectionné celle qui était la plus proche de la moyenne comme « onde représentative ». En réalité, cependant, ses employés ont sélectionné une onde sismique spécifique comme « onde représentative », puis ont choisi les 19 autres ondes pour que l'« onde représentative » paraisse la plus proche possible de la moyenne, indique le rapport. La centrale d'Hamaoka est la seule centrale nucléaire exploitée par Chubu Electric. Située dans une zone à risque de mégaséisme lié à la fosse de Nankai dans le Pacifique, elle a vu tous ses réacteurs arrêtés à la demande du gouvernement japonais suite à la catastrophe nucléaire de Fukushima en 2011, provoquée par un séisme et un tsunami dévastateurs. Chubu Electric a demandé à la NRA entre 2014 et 2015 un examen pour déterminer si les réacteurs n° 3 et n° 4 de la centrale nucléaire de Hamaoka étaient conformes aux nouvelles règles de sécurité plus strictes, dans le but de redémarrer les deux réacteurs. En janvier de cette année, la société a toutefois reconnu que son évaluation des mouvements sismiques maximaux du sol avait peut-être consisté à sélectionner délibérément des données favorables à l'entreprise et à sous-estimer les risques de séisme. Suite au scandale, Chubu Electric a annoncé lundi que son président et directeur général démissionneraient à la fin du mois pour assumer la responsabilité de ces agissements, et que la société retirerait sa demande de redémarrage des réacteurs. Selon les médias locaux, ce scandale pourrait raviver les doutes du public quant à la sûreté des centrales nucléaires et compromettre sérieusement les projets du gouvernement japonais de relancer l'énergie nucléaire, alors que ce pays pauvre en ressources naturelles cherche à réduire sa forte dépendance aux énergies fossiles.

R. I.

FACE À LA CRISE DES CARBURANTS

La France insoumise encourage la grogne sociale

Alors que des appels à la mobilisation circulent en France, à l'heure où les prix des carburants continuent de grimper, le coordinateur de la France insoumise a taclé le gouvernement Lecornu, estimant que celui-ci « a l'air de ne rien faire » face au risque de résurgence d'un mouvement de grogne sociale similaire aux Gilets jaunes.

« J'espère une mobilisation populaire, puisque manifestaient le gouvernement ne fait rien », a déclaré ce 16 septembre, sur le plateau de la matinale de TF1, le coordinateur national de La France insoumise (LFI), Manuel Bompard. « Donc si à un moment les gens ne se mobilisent pas par eux-mêmes, pour contraindre le gouvernement à prendre des mesures, j'ai l'impression qu'il ne se passera rien », a ajouté le député des Bouches-du-Rhône.

« Si c'est sur les ronds-points, on ira sur les ronds-points », a-t-il assuré, en référence à ce lieu de rassemblement prisé du mouvement des Gilets jaunes.

La veille, des dizaines de pêcheurs en colère ont bloqué la sortie du dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), pour protester contre la hausse des prix du carburant.

Ce 16 septembre, c'est au tour de celui de Frontignan, dans l'Hérault, d'être ciblé.



Manuel Bompard

GROGNE CONTRE LA HAUSSE DES CARBURANTS

Cette mobilisation durera « jusqu'à ce qu'on obtienne quelque chose par rapport au prix du gazole. On ne peut plus travailler dans ces conditions, on n'est plus rentable », a déclaré à la chaîne BFMTV un marin-pêcheur au Grau-du-Roi (Gard), qui a participé au blocage de Fos-sur-Mer. Sur les réseaux sociaux, un appel à manifester le 17 octobre circule. Un appel, dans un pays en proie à un contexte social dégradé et à une flambée des prix à la pompe, dépeint comme « viral » par les grands médias fran-

çais qui y voient une potentielle résurgence des Gilets jaunes. Ce mouvement de grogne sociale avait émergé en France fin 2018, hors encadrement syndical, contre une hausse des taxes sur les carburants. Méprisé par la gauche et une partie des médias, qui ne virent que des provinciaux anti-écologistes, ignoré par une droite qui n'y a vu que des partisans du désordre, ce mouvement social spontané et atypique en France fut délaissé par l'opposition avant d'être violemment réprimé par la police de Macron.

R. I.

UKRAINE

Le Parlement affirme que les ressources budgétaires ne suffisent plus

Les difficultés financières de Kiev s'accroissent à mesure que les ressources deviennent insuffisantes. Des responsables ukrainiens reconnaissent désormais l'ampleur du déficit, tandis que le paiement des militaires dépend déjà de nouvelles révisions budgétaires et de financements extérieurs pour maintenir les dépenses prioritaires de l'État. Le député du Parlement ukrainien Verkhovna Rada, Vadim Ivchenko a déclaré, le 16 septembre, que l'Ukraine ne disposait pas de suffisamment de fonds pour assurer ne serait-ce que deux mois de rémunération aux militaires. Il a qualifié la situation budgétaire de « catastrophique » et estimé que des modifications du budget, ainsi que de nouveaux financements extérieurs, seraient nécessaires pour combler le déficit. « En Ukraine, il n'y a pas assez de fonds pour payer les militaires, même pour deux mois », a déclaré Ivchenko. Le parlementaire a également évoqué un manque de moyens pour assurer des rémunérations de 20 000 hryvnias, soit environ 448 dollars. Dans ce contexte, a-t-il ajouté, une éventuelle hausse des salaires des militaires paraît encore plus difficile à financer. Ce constat rejoint celui formulé auparavant par le

député Bogdan Kitsak. Celui-ci avait évoqué un manque de près de 1 000 milliards de hryvnias, soit environ 22,4 milliards de dollars, pour couvrir les rémunérations des militaires.

UN DÉFICIT QUI DÉPASSE LA SEULE QUESTION DES SALAIRES

Les difficultés budgétaires ne se limitent cependant pas aux rémunérations. Volodymyr Zelensky avait reconnu le 20 août un déficit de 27 milliards de dollars dans le financement du budget consacré à la défense. Selon les dernières données communiquées par les autorités ukrainiennes, le manque de financement global du budget atteindrait environ 57,4 milliards de dollars. La pression sur les finances publiques se traduit également par une concentration des dépenses dans un nombre limité de secteurs. Dans un message publié sur Telegram le 15 septembre, la députée Olga Vassilevskaïa-Smagliouk a affirmé que l'État ne finançait désormais que trois domaines : les dépenses sociales, les salaires des employés du secteur public et l'entretien des forces armées. « Il y a peu d'argent dans le budget », a-t-elle déclaré. Les ressources disponibles sont ainsi concen-

trées sur les principales dépenses sociales, le secteur public et les forces armées, tandis que les marges budgétaires apparaissent de plus en plus réduites. Ces restrictions interviennent alors que les finances publiques ukrainiennes restent fortement déficitaires. Le budget du pays pour l'année en cours avait été adopté avec un déficit de 1 900 milliards de hryvnias, soit environ 45 milliards de dollars. La présidente de la commission budgétaire de la Rada, Roksolana Pidlassa, a également indiqué que l'Ukraine n'était désormais plus en

mesure de couvrir intégralement ses besoins militaires avec ses seules ressources intérieures. Les déclarations de ces derniers jours mettent ainsi en évidence un déséquilibre persistant entre les dépenses prévues et les moyens disponibles. Malgré la priorité accordée aux dépenses militaires et sociales, les ressources internes ne suffisent plus à couvrir l'ensemble des besoins annoncés par Kiev. Dans ces conditions, le maintien des principales dépenses de l'État reste largement tributaire de nouveaux financements extérieurs.

R. I.

POUR MENER SA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le président serbe présentera sa démission le 27 septembre

Le président serbe Aleksandar Vucic a déclaré lundi qu'il présenterait sa démission le 27 septembre et qu'il se présenterait ensuite comme simple citoyen au poste de Premier ministre lors des élections législatives anticipées de cet État des Balkans, prévues le 25 octobre. Vučić a tenu ces propos lors de son passage sur la chaîne de télévision serbe Pink TV. « Je m'adresserai à la population ce soir-là pour la remercier de son soutien. J'ai également été président de la République pendant la plus longue période depuis l'instauration du multipartisme dans notre pays. Je n'aurais rien pu faire sans les citoyens de ce pays », a ajouté Vučić. Il a également déclaré qu'il se présenterait, en tant que simple citoyen, au poste de Premier ministre, ajoutant qu'il prévoyait de se rendre dans des villages reculés et des zones urbaines pour discuter avec la population. Le 5 septembre, le Comité principal du Parti progressiste serbe (PPS), au pouvoir en Serbie, a désigné Vučić comme tête de liste pour les élections législatives et comme candidat au poste de Premier ministre. Le 9 septembre, Vučić a signé un décret dissolvant le Parlement et convoqué des élections législatives anticipées pour le 25 octobre. Vučić a été Premier ministre de Serbie de 2014 à 2017. Élu président en 2017, il a été réélu en 2022. Son mandat présidentiel actuel doit s'achever en mai 2027. La Constitution serbe prévoit que le président peut exercer un maximum de deux mandats de cinq ans.

R. I.

ALORS QU'ELLE VIENT DE RÉINTÉGRER LA MAGISTRATURE FRANÇAISE Dati appelée à la barre pour répondre sur des affaires de corruption

Le tribunal correctionnel de Paris examine les soupçons de corruption et de trafic d'influence liés aux 900 000 euros d'honoraires versés par une filiale de Renault-Nissan entre 2009 et 2013. Carlos Ghosn, ex-PDG de l'alliance automobile, est également renvoyé, mais reste en fuite au Liban.

DES HONORAIRES SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Selon l'accusation, la convention d'honoraires signée en octobre 2009 avec Carlos Ghosn, prévoyant 300 000 euros par an, aurait masqué un pacte de corruption. Rachida Dati, alors députée européenne, est soupçonnée d'avoir mené des actions de lobbying illégales au Parlement européen en faveur du constructeur, une activité interdite par son mandat. Les juges d'instruction pointent des « traces singulièrement limitées » de travail juridique réel et des questions parlementaires sur le secteur automobile. Claire Josserand-Schmidt, avocate d'Anticor, estime que « ce procès doit permettre de comprendre la frontière qu'un député européen ne doit pas franchir. La question du lobbying au Parlement européen sera centrale ». Rachida Dati conteste fermement ces faits. Sa défense affirme qu'il s'agissait d'un véritable travail d'avocate, notamment sur des dossiers au Maghreb et au Moyen-Orient, et dénonce une « construction artificielle » de l'accusation. « Nous allons tenter de convaincre le tribunal qu'elle a effectivement travaillé », a insisté l'un de ses avocats avant l'ouverture des débats. Carlos Ghosn, poursuivi pour corruption active, abus de pouvoir et abus de confiance, a demandé le report de l'audience. Dans une lettre au tribunal, il se dit prêt à comparaître en visioconférence depuis Beyrouth pour « s'expliquer sur des faits qu'il conteste ». La question sera tranchée dès l'ouverture, prévue à 13h30. Pour Rachida Dati, s'ajoute le risque d'inéligibilité, qui pourrait menacer son mandat municipal. Les six demi-journées d'audience, prévues jusqu'au 28 septembre, permettront d'entendre témoins et parties civiles, dont Renault et Anticor. La défense de l'ancienne ministre a cité six personnes pour attester de la réalité de ses prestations.

R. I.

SÉNÉGAL

Eni va évaluer cinq blocs pétroliers

En marge du salon Gastech 2026 qui se tient à Bangkok, le Sénégal et le groupe énergétique italien Eni ont signé un protocole d'Accord portant sur l'évaluation du potentiel pétrolier et gazier de cinq blocs offshore. L'initiative vise à relancer l'exploration, promouvoir le bassin sédimentaire sénégalais et attirer de nouveaux investissements.

Le Sénégal veut donner un nouvel élan à l'exploration pétrolière et gazière. Le ministère de l'Énergie et du Pétrole et le groupe italien Eni ont signé, en marge du salon Gastech 2026, qui se tient à Bangkok du 14 au 17 septembre, un Protocole d'Accord concernant les blocs offshore SN01M, SN02M, SN03M, SN07M et SN40M. Dans le cadre de cet accord, Eni réalisera à ses frais des études préliminaires destinées à mieux évaluer le potentiel pétrolier et gazier des cinq zones. Les travaux porteront notamment sur l'analyse des données sismiques 2D et 3D et des données de puits disponibles, ainsi que sur l'évaluation du poten-



tiel géologique et énergétique des blocs concernés. Le protocole prévoit également des échanges techniques, l'organisation d'ateliers spécialisés et de transfert de connaissances. Le gouvernement sénégalais considère l'intérêt manifesté par Eni comme un signal positif pour l'attractivité de son bassin sédimentaire, dont une partie du potentiel reste encore à explorer.

PETROSEN AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

Cette initiative s'inscrit dans la volonté des autorités de renforcer la promotion du domaine pétrolier national, notamment à travers une meilleure connaissance du sous-sol et une valorisation accrue des données disponibles. La société nationale PETROSEN doit occuper une place centrale dans cette stratégie. Elle est appelée à renforcer ses capacités techniques et opérationnelles, à accroître sa maîtrise des données et à jouer un rôle accru dans l'évaluation des ressources et la construction de partenariats avec les investisseurs interna-

tionaux. Le protocole signé avec Eni la reconnaît notamment comme partenaire technique. Pour le gouvernement, cet accord traduit la volonté de « remettre l'exploration au cœur » de la stratégie pétrolière du Sénégal et de mieux connaître, promouvoir et valoriser le potentiel du bassin sédimentaire national. Les autorités veulent ainsi adresser un signal à l'industrie pétrolière et gazière internationale et favoriser le retour de l'exploration, avec l'objectif de susciter de nouvelles découvertes et de nouveaux investissements. Le protocole ne constitue toutefois ni un contrat pétrolier ni une attribution de titre d'exploration ou d'exploitation, et n'accorde aucun droit automatique à la conclusion d'un futur contrat. Toute éventuelle étape ultérieure restera soumise aux procédures et approbations prévues par la législation sénégalaise.

R. I.

OUGANDA

Un ex-colonel proche du fils de Museveni extradé vers les États-Unis

L'ancien colonel ougandais Katungi Michael Mpeirwe, proche de Muhoozi Kainerugaba, le fils du président, a été extradé vers les États-Unis. Il est accusé d'avoir participé à un projet visant à fournir des armes de guerre au Cartel de Jalisco Nouvelle Génération, l'une des organisations criminelles les plus actives et violentes du Mexique. L'ancien militaire ougandais Katungi Michael Mpeirwe a été remis, le 12 septembre, aux autorités américaines et transféré vers les États-Unis, a indiqué le directeur des services pénitentiaires ougandais. À la retraite, cet ancien colonel est poursuivi par la justice américaine pour avoir participé à un complot visant à fournir un important arsenal militaire à des cartels de drogue mexicains, notamment au Cartel de Jalisco Nouvelle Génération (CJNG). Selon

l'acte d'accusation américain, Katungi Michael Mpeirwe aurait commencé à collaborer avec trois hommes, un Bulgare, un Kényan et un Tanzanien, à partir de septembre 2022. Le groupe aurait projeté de fournir aux organisations criminelles des mitrailleuses, lance-roquettes, mines antipersonnel, missiles sol-air, drones et canons antiaériens. D'après les autorités américaines, l'ancien militaire aurait été recruté par le ressortissant kényan avant de participer à son tour au recrutement du complice tanzanien. Le Bulgare Peter Dimitrov Mirchev aurait joué le rôle de coordinateur. Ce dernier aurait par le passé fait affaire avec le célèbre marchand d'armes russo-tadjik Viktor Bout.

UNE PROXIMITÉ AVEC LE FILS DE MUSEVENI

L'affaire revêt égale-

ment une dimension politique en Ouganda en raison des liens de Katungi Michael Mpeirwe avec Muhoozi Kainerugaba, fils du président Yoweri Museveni. L'ancien colonel était notamment membre du comité central du mouvement dirigé par Muhoozi Kainerugaba. Il en a été exclu après la publication de l'acte d'accusation américain mettant en cause ses activités présumées. Katungi Michael Mpeirwe avait été arrêté fin juin à Kampala. Fin août, les autorités judiciaires ougandaises avaient annoncé que son extradition vers les États-Unis était imminente. Il doit désormais être jugé par un tribunal fédéral de Virginie. S'il est reconnu coupable, il encourt une peine minimale de dix ans de prison, pouvant aller jusqu'à la réclusion à perpétuité.

R. I.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME La Somalie et l'UA cherchent à renforcer leur coopération

Le ministère somalien de la Défense a rencontré une délégation de haut niveau du Centre de lutte contre le terrorisme de l'Union africaine (AUCTC) pour discuter des stratégies visant à approfondir la coopération en matière de sécurité et à lutter contre l'extrémisme violent dans toute la région. Le ministère a indiqué que la réunion visait à examiner les initiatives conjointes en cours et à coordonner les efforts de lutte contre le terrorisme. « Les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération antiterroriste, l'évaluation des capacités et des besoins des institutions nationales et l'amélioration de la coordination des efforts de lutte contre le terrorisme », a déclaré le ministère dans un communiqué publié à l'issue de la réunion à Mogadiscio. Lors de cette réunion, le ministre d'État somalien à la Défense, Omar Ali Abdi, a souligné que le soutien de l'Union africaine devait directement renforcer les objectifs stratégiques de la Somalie en matière de sécurité et de stabilisation. Abdi a également souligné l'intérêt de s'inspirer de l'expérience somalienne en matière de lutte contre le terrorisme pour renforcer les efforts de l'Union africaine en matière de prévention et de combat du terrorisme. Cette réunion a eu lieu après que l'équipe de l'AUCTC a lancé lundi sa première mission nationale d'évaluation antiterroriste en Somalie, entamant des discussions approfondies avec les responsables somaliens sur les capacités de défense nationale, le partage de renseignements et les stratégies visant à perturber les réseaux financiers illicites. Les principaux objectifs de la mission sont d'évaluer l'infrastructure de défense existante de la Somalie, d'examiner les principaux succès opérationnels des institutions nationales et d'identifier les domaines critiques nécessitant un soutien technique et un renforcement des capacités.

R. I.

TUNISIE

Août 2026, le mois le plus chaud depuis 1950

Avec une température moyenne de 32,3 °C, en hausse de 3,4 °C par rapport à la normale, août 2026 était le mois le plus chaud jamais enregistré en Tunisie depuis 1950, selon le dernier bulletin climatique mensuel de l'Institut national de la météorologie (INM) publié dimanche. Août 2026 a été démarqué par des phénomènes inhabituels, notamment une vague de canicule qui persistait depuis le mois de juillet et juillet 2026 était aussi parmi les plus chauds jamais enregistrés depuis 1950, avec une température moyenne de 31,7 °C, précise l'INM. Selon le service météorologique Copernicus de l'Union européenne, le mois d'août 2026 a été le mois le plus chaud jamais enregistré à l'échelle mondiale.

R. I.

TANZANIE

Le pays prévoit de construire 9 centres de cancérologie d'ici 2030

La Tanzanie a réalisé des progrès significatifs en matière de prévention, de diagnostic et de traitement du cancer et cherche à se positionner comme un centre d'excellence régional pour les soins et la formation en cancérologie, selon un communiqué publié mardi par l'unité de communication du bureau du vice-président. Le vice-président tanzanien Deogratius Ndejembu a déclaré que l'investissement du gouvernement avait permis d'étendre les services de cancérologie des soins primaires aux soins de santé spécialisés, lors d'une intervention au Forum scientifique de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne, au nom du président Samia Suluhu Hassan. Il a déclaré que la couverture vaccinale contre le papillomavirus humain (VPH) à dose unique pour les filles âgées de 9 à 14 ans est passée de 58 % en 2018 à 98 % en 2026. Le nombre de centres de radiothérapie est également passé de trois en 2020 à six en 2026, ce qui a permis d'augmenter l'accès aux services de radiothérapie de 14 % à 26 % et a bénéficié à environ 6 500 patients, a-t-il déclaré. La Tanzanie prévoit de créer neuf centres de cancérologie complets répartis dans six zones stratégiques de la Tanzanie continentale et de Zanzibar d'ici 2030, indique le communiqué. Ndejembu a ajouté que la Tanzanie avait commencé à utiliser un scanner PET-CT relié à un cyclotron pour le diagnostic avancé du cancer, devenant ainsi l'un des dix premiers pays africains à proposer cette technologie.

R. I.

SITE ARCHÉOLOGIQUE DE MARSA EDDADJADJ (BOUMERDES)

Lancement de la 8^e phase de fouilles

Découverte en 2006 sous les sables de Zemouri El Bahri, l'antique cité de Marsa Eddadjadj continue de livrer ses secrets. La Direction de la culture et des arts de la wilaya a annoncé le lancement de la huitième campagne de prospection archéologique, une mission scientifique et pédagogique cruciale pour retracer l'histoire millénaire de cette région.

Entamée ce lundi pour une durée de dix jours, cette nouvelle phase d'exploration est placée sous la supervision de l'experte Aïcha Hanafi, issue de l'Institut national d'archéologie. Elle est accompagnée sur le terrain par une équipe de trente étudiants et chercheurs. Selon Dalila Aouas, directrice locale du secteur de la culture, cette opération a pour objectif principal d'élargir le périmètre de fouille. Les archéologues espèrent ainsi délimiter avec précision les structures architecturales déjà exhumées et mieux appréhender le plan d'urbanisme de la cité. Cette mission permet également de collecter et de documenter de précieux échantillons pour affiner la chronologie et la stratigraphie du site, tout en offrant un terrain d'application pratique indispensable pour parfaire les compétences des futurs archéologues.

UN PATRIMOINE D'UNE IMMENSE RICHESSE

Les campagnes de fouilles précédentes ont déjà prouvé la grande valeur archéologique de Marsa Eddadjadj. Les chercheurs y ont mis au jour de multiples artefacts, allant



Ph: DR

d'outils et d'objets métalliques à des ateliers complets de fabrication de poterie et de céramique. Des restes d'ossements d'animaux ont également été retrouvés, offrant aux historiens de précieux indices sur les habitudes alimentaires et le mode de vie des anciens habitants, ainsi que sur l'architecture de l'époque.

DE L'EFFERVESCENCE À L'ENSEVELISSEMENT

Pour préserver cet héritage, un plan technique définitif de protection et de mise en valeur est d'ailleurs en vigueur depuis 2022. Ce dispositif a été minutieusement préparé à travers des diagnostics préliminaires, des mesures d'urgence et l'élaboration de plans topographiques et archéologiques stricts.

Le site de Marsa Eddadjadj est un véri-

table témoignage du temps, renfermant des couches archéologiques qui s'étendent de la préhistoire jusqu'à l'époque islamique, avec une occupation particulièrement marquante entre le IV^e siècle (Xe siècle) et le VI^e siècle de l'Hégire (XII^e siècle). La cité historique, connue durant la période islamique sous le nom de « Rusubikari », a cependant connu une fin brutale. En 1225, elle fut la cible d'une violente expédition militaire menée par Yahia Ibn Abi Ghania El Mayour qui contre les Almohades. La ville et ses fortresses furent totalement ravagées lors de cette attaque. Jamais reconstruite, la cité s'est transformée en ruines et a fini par disparaître, lentement ensevelie sous les sables pendant des siècles, avant de renaître miraculeusement lors de la redécouverte de son emplacement en 2006.

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE

Report de la 14^e édition à décembre 2026

Les amateurs de création chorégraphique devront patienter encore quelques mois. Le commissariat du Festival culturel international de danse contemporaine (FCIDC) a officiellement annoncé le report de sa 14^e édition, initialement prévue pour la mi-septembre. L'événement culturel se tiendra finalement en décembre 2026.

Initialement programmée du 18 au 22 septembre 2026, cette manifestation très attendue par les passionnés d'art et de danse a fait l'objet d'un changement de calendrier. Si les raisons exactes de ce report n'ont pas été détaillées dans l'immédiat, le commissariat du festival a tenu à rassurer le public. Les organisateurs ont en effet précisé que la nouvelle programmation complète, ainsi que les dates exactes de la tenue de l'événement en décembre, feront l'objet d'une communication ultérieure. Malgré ce contretemps, l'organisation souhaite maintenir intact l'esprit de partage inhérent à ce rendez-vous. Dans son communiqué, le commissariat a exprimé sa profonde gratitude envers toutes les parties prenantes, remerciant chaleureusement les artistes, les partenaires, les professionnels des médias, ainsi que le public pour leur précieuse compréhension et leur soutien continu.

POUR PROTESTER CONTRE L'ÉVICTION DU RAPPEUR PROPALESTINIEN MACKLEMORE

Plusieurs artistes quittent la tournée d'Ed Sheeran

Le chanteur britannique Ed Sheeran a été lâché mardi par plusieurs artistes participant à sa tournée, qui protestent contre la décision d'en exclure le rappeur Macklemore après ses propos pro-palestiniens sur scène. Le chanteur Finneas, frère de Billie Eilish, les artistes irlandais Aaron Rowe et Beoga, et le groupe danois Lukas Graham, ont annoncé chacun de leur côté annuler leur présence sur le "Loop Tour" d'Ed Sheeran. Et ce, malgré les explications quelques heures plus tôt de la star, qui a assuré sur les réseaux sociaux que la décision d'exclure Macklemore de la tournée "est une décision qui vient du promoteur, ce n'est pas la mienne". Le rappeur américain, qui jouait en première partie du "Loop Tour", avait lancé le slogan "Libérez la Palestine" et assuré aux Palestiniens qu'ils n'étaient "pas oubliés" lors de deux concerts début septembre au MetLife Stadium, près de New York. Son départ forcé de la tournée vire désormais à la polémique internationale. "Les artistes ne doivent pas être réduits au silence lorsqu'ils prennent la parole pour défendre les opprimés", a estimé Finneas sur Instagram, en se disant "solidaire de la Palestine et de son peuple".

Le groupe irlandais Beoga, chargé d'accompagner Ed Sheeran sur scène pendant la tournée, a motivé son départ à cause du "musellement de Macklemore par les lobbies sionistes". "Nous sommes des Irlandais qui com-

prenons le colonialisme", a ajouté le groupe, soutien de longue date de la cause palestinienne. Le chanteur irlandais Rowe a également invoqué l'histoire trouble de son pays pour expliquer son retrait. "En tant qu'Irlandais, nous ne connaissons que trop bien le génocide, la famine provoquée et l'occupation violente", a-t-il souligné.

PRESSIONS DES STADES

De son côté, le groupe danois Lukas Graham a dénoncé les pressions exercées par plusieurs propriétaires de stade, qui ont menacé d'annuler les concerts d'Ed Sheeran si Macklemore continuait d'assurer la première partie. "L'argent ne donne pas le droit de monopoliser le débat", a-t-il estimé. "Ce n'est pas le solde bancaire de quiconque qui

devrait décider qui a le droit de s'exprimer ou quelles souffrances nous sommes autorisés à reconnaître." Dans ses explications, Ed Sheeran a notamment assuré avoir échangé abondamment avec Robert Kraft, propriétaire du Gillette Stadium de Boston et de l'équipe de football américain des New England Patriots, sans parvenir à trouver une solution.

Cet homme d'affaires, qui aurait selon Macklemore convaincu les autres stades de faire pression. Macklemore qualifie régulièrement l'offensive menée par l'entité sioniste à Gaza. En 2024, il a publié "Hind's Hall", un morceau en hommage à Hind Rajab, une fillette palestinienne de cinq ans dont la mort a suscité une vague d'indignation internationale.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 40 ANS

Une vaste collection de Van Gogh exposée au Pays-Bas

Les 88 tableaux de Vincent Van Gogh de la collection Kröller-Müller sont exposés ensemble pour la première fois depuis 1984 dans une même exposition qui ouvre mardi dernier à Otterlo, un village du centre des Pays-Bas. Ce musée détient une des plus grandes collections privées d'œuvres du maître néerlandais (1853-1890) mais elles sont rarement présentées ensemble. "Voir les œuvres de Van Gogh est toujours un moment privilégié, mais en réunir 88, je ne crois pas que cela se soit déjà produit au cours de ce siècle", a déclaré Benno Tempel, directeur du musée. "La particularité d'une collection muséale, c'est que l'on possède un grand nombre de peintures et d'œuvres d'art, mais qu'on ne les expose pas toutes", a-t-il fait valoir. Bon nombre de ces œuvres sont prêtées, font l'objet de travaux de restauration ou de recherche, ou sont utilisées à des fins pédagogiques, a précisé M. Tempel. "C'était donc une occasion rare de voir, tout à coup, les 88 peintures de Van Gogh réunies chez nous au même moment", a-t-il confié. Parmi les chefs d'œuvre exposés jusqu'au 3 janvier 2027, figurent "Les mangeurs de pommes de terre",

représentation de la vie paysanne datant de 1885, ou "Terrasse du café le soir" (1888). "Cela représente l'une des plus grandes expositions de Van Gogh de ce siècle" a indiqué le musée dans un communiqué. L'exposition a été organisée autour du thème des trois vertus divines : la foi, l'espérance et l'amour. Ces thèmes "permettent de mieux comprendre non seulement la vie de Van Gogh, mais aussi son évolution en tant qu'artiste", a expliqué à la conservatrice Renske Cohen Tervaert. L'objectif de l'exposition n'est pas de reprendre les mythes entourant cet artiste célèbre pour ses tourments, a-t-elle expliqué. "Ces trois thèmes jouent un rôle central dans la vie et l'œuvre de Van Gogh. A travers son art, il cherchait à offrir de l'espoir et du réconfort aux autres", explique le musée. Le musée cherche à approfondir "les raisons pour lesquelles il a voulu devenir artiste... et la manière dont il a réussi à faire de ses peintures un message, un moyen d'exprimer sa compassion et de tenter d'aider autrui". Ce peintre post-impressionniste compte parmi les artistes les plus célèbres et prolifiques de l'histoire, ayant réalisé près de 900 tableaux au cours d'une courte carrière. C'est lors d'un

séjour en France qu'il a produit ses tableaux les plus célèbres, notamment la série des "Tournesols" et plusieurs autoportraits. L'artiste, qui souffrait de troubles mentaux, est mort en 1890 à l'âge de 37 ans, deux jours après s'être tiré une balle dans la poitrine. La plupart des œuvres présentes dans l'exposition, intitulée "Van Gogh, tous nos tableaux", ont été acquises par la fondatrice du musée, Hélène Kröller-Müller, entre 1908 et 1930. Renske Cohen Tervaert s'est dite honorée que son musée ait pu organiser une telle exposition, qui présente environ deux fois plus de tableaux que ce qui y est habituellement exposé. C'était aussi un événement important pour les Pays-Bas, a-t-elle ajouté, un pays où l'artiste jouit, selon elle, d'une moindre notoriété qu'à l'étranger. "C'est pourtant l'une de nos plus grandes stars", a résumé cette femme de 46 ans. Barbara Brandt, une touriste allemande de 73 ans, a été manifestement impressionnée lors de sa visite du musée. "C'est extraordinaire de voir toutes ces œuvres réunies en un même lieu, car je crois que c'est le seul endroit au monde où l'on peut admirer autant de tableaux de Van Gogh rassemblés", a-t-elle confié.

Recette du jour



Kebab algerien au poulet

Ingrédients pour 4 personnes:

- des morceaux de poulet
- 4 pommes de terre épluchées et coupées en gros dés ou en grosses frites
- 1 oignons
- sel poudre noir blanc (pour la sauce blanche je préfère utiliser du poivre blanc)
- une grosse poignée de pois-chiche
- une pincée de cannelle
- 1 oeuf
- du persil ciselé
- le jus d'1 citron 1/2 citron

INSTRUCTIONS

Faire revenir les morceaux de poulet dans une cocotte (ou marmite) avec un filet d'huile ou de beurre, de chaque côté. Ajouter l'oignons haché faire revenir quelques instants, saler polver et ajouter la cannelle ainsi que les pois-chiche (sinon si ce sont des pois chiche en conserve les ajouter à la fin de cuisson), ajouter un peu d'eau et faire revenir quelques minutes. Ajouter l'eau de façon à couvrir les morceaux de poulet, fermer la cocotte

et laisser cuire.

D'autre part faire frire les pommes de terre, on peut les couper en grosse frites, moi je préfère les couper en gros dés. Et réserver.

Quand le poulet est cuit (la peau se détache facilement), préparer el-akda en prélevant une louche de la sauce et la verser dans un bol, ajouter l'oeuf, le citron ainsi que le persil, bien fouetter avec une fourchette. Verser le mélange sur les pommes de terre et le poulet, laisser frémir 2 minutes et éteindre le feu.

Note du chef

- Après cuisson du poulet j'aime le découper en petit morceau afin qu'il s'imprègne de el-akda (la liaison), mais aussi le mettre au tour et le faire durcir.
 - Pour el-akda je mets 1/2 jus de citron tout dépend des goûts vous pouvez mettre le jus d'1 citron.
 - Les pommes de terre dans la version originale du Kebab sont coupées en grosses frites.
- Bon appétit!**

Gâteau du Jour

GÂTEAU YAOURT SANS CUISSON

Ingrédients :

- 450 g de yaourt à la grecque
- 250 g de mascarpone
- 315 g de crème liquide entière
- 75 g de sucre glace
- 1 c-à-c de vanille liquide
- 3 g de gélatine (1 grande feuille ou 2 petites)
- Base biscuit
- 170 g de biscuits (Palet Breton, Petits Beurre, McVities Digestive)
- 60 g de beurre fondu
- Glaçage
- 1 pot de lait concentré Régilait (nature ou vanille)

PRÉPARATION DE LA RECETTE BASE BISCUIT

- 1_Mixez les biscuits et mélangez-les avec le beurre fondu.
- 2 Déposez un cercle de 20 cm de diamètre sur un plat et placez le rhodoïd (ou du papier sulfurisé prédécoupé) sur les contours. Puis versez le mélange de biscuits.
- 3 Tassez les biscuits à l'aide d'un verre dans le fond du



cercle et réservez au frais.

GÂTEAU AU YAOURT

- 4_Déposez la gélatine dans l'eau froide pour la ramollir.
- 5 Pendant ce temps, versez la crème liquide, le mascarpone, la vanille et le sucre glace dans une cuve bien froide et montez le tout en chantilly. Vous devez obtenir une crème qui se tient.
- 6 Incorporez délicatement les yaourts à la grecque.
- 7_Récupérer la gélatine sans l'essorer et placez la dans un bol avec la vanille liquide. Faites fondre le tout 3 à 8 secondes au micro-ondes. Vous devez obtenir quelques chose de liquide et légèrement chaud.
- 8 Ajoutez la gélatine liquide dans la préparation et mélangez délicatement.
- 9_Versez la crème dans le cercle et faites des lignes à l'aide d'une fourchette. N'hésitez pas à appuyer légèrement.
- 10_Réservez le tout toute une nuit au frais et décorez le lendemain.

GLAÇAGE

- 11_Ajoutez le glaçage de lait concentré à la dernière minute et décorez avec des biscuits concassés.
- 12_Pour les plus gourmands, vous pouvez très bien ajouter un peu de lait concentré sucré une fois la part servie.



Conseil du jour

On remplace...

Les céréales chocolatées

Le muesli maison



Par



3 fois plus d'énergie
Un petit-déjeuner plus équilibré!

Le saviez-vous ?



QUAND VOUS VOUS SENTEZ DÉPRIMÉ, FAITES LE MÉNAGE.



Des études montrent que nettoyage et l'organisation de votre espace peuvent vous apporter la paix, la sérénité et la satisfaction.

Bon à savoir !

Le FENOUIL

Allié contre les **BALLONNEMENTS**, il limite la formation des **GAZ INTESTINAUX**



Astuce du jour:

Effacer les rayures sur un parquet : 6 astuces qui marchent!

1. Le vernis : l'astuce qui a largement fait ses preuves
2. Le brou de noix : le remède naturellement performant
3. La cire : l'option toujours sûre
4. La cendre de cigarette : le moyen inattendu, mais efficace
5. Le polish : le bon choix pour votre auto, mais pas seulement!
6. La pâte à bois : le dernier

recours pour combler les brèches



CITATION DU JOUR

« Le courage est comme un muscle. On le renforce en le travaillant. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026 - PRIX : JAZAIRIA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 17H00
TIERCÉ-QUARTÉ - QUINTÉ

Suspense et vitesse au rendez-vous

Ce jeudi, la piste de l'hippodrome de Zem-mouri accueillera le prix Jazairia, une épreuve support des paris Tiercé, Quarté et Quinté. Quatorze coursiers de race arabe pure, âgés de 3 ans et plus, s'affronteront dans une course de niveau modeste où le suspense reste entier. Sans véritable favori se détachant du lot en raison de performances en dents de scie cette saison, l'épreuve s'annonce particulièrement difficile à décrypter pour les parieurs. La condition de la course limite la participation aux chevaux n'ayant pas cumulé 36 000 DA en gains et places depuis le 1er janvier 2026, tout en imposant une surcharge d'un kilo par tranche de 7 000 DA remportés. Parmi les engagés, seuls deux jeunes compétiteurs de 4 ans, Oued El Nour et Jassar, se distinguent par des gains plus conséquents, bien que l'homogénéité du peloton rende l'issue très incertaine.

Le véritable juge de cette confrontation sera sans conteste la très courte distance de 1 200 mètres, un parcours où l'explosivité primera. Sur ce tracé, il sera impératif de prendre un excellent départ : tout retard à l'ouverture des stalles sera quasiment synonyme de débâcle avant même d'aborder la ligne d'arrivée. Dans cette quête de vitesse, l'expérience des montures et l'agilité des jockeys feront toute la différence. Il faudra donc suivre de très près les chevaux aguerris et rapides capables de bien négocier leur sortie, à l'image du mâle alezan de 4 ans Oued El Nour. La course sera également marquée par le retour de la véloce Al Abiya, dotée d'un beau palmarès, tandis que la jeune pouliche de 3 ans Zahra de Gazel, montée par le talentueux jockey D. Boubakri, tentera de s'immiscer dans la bonne combinaison.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. ZAMARI. Rien de probant à son actif. Barré en théorie.

2. OUED EL NOUR. En gros progrès, ce pensionnaire de l'efficace entraîneur MS. Chaabane qui vient de terminer 4e lors de sa dernière tentative au Caroubier sur 1000m, s'élancera avec de sérieuses ambitions pour venir occuper une place au podium.

3. FYLASSOUF EL MESK. Ce jeune mâle de 4 ans ne doit pas être jugé sur ses dernières sorties vu la modestie des concur-

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
A. TOUIDJINE	1	ZAMARI	D. MABROUK	56	3	A. CHELLAL
SM. CHABBI	2	OUED EL NOUR	AM. BENDJEKIDEL	55	6	MS. CHAABANE
S. BERRAH	3	FAYLASSOUF EL MESK	Y. MOUISSI	55	11	MED. HAMIDI
H. BOURENANE	4	MOUCHAHAR EL GOZA	A. HAMIDI	55	14	PROPRIÉTAIRE
A. HAMIANE	5	JAREH	S. BENYETTOU	55	12	S. HAMIANE
S. MESSOUS	6	CHALIBOU	K. BAGHDAD	55	7	PROPRIÉTAIRE
D. HAMANI	7	AL ABIYA	T. LAZREG	55	2	T. LAZREG
N. MEZIANI	8	ASSIL ESSAHEL	C. BOUSSAA	54	8	S.MEZIANI
A. HAMIANE	9	JASSAR	CH. CHAABANE	54	13	S. HAMIANE
Y.SAFSAF	10	GOURANE (0)	AL.TIAR	54	4	H. AGUENOU
M. BENDJEKIDEL	11	ZINHUM	S. BENDJEKIDEL	53	5	S. BENDJEKIDEL
D. HAMANI	12	FARIQ D'HEM	AB. AIDA	53	1	T. LAZREG
R. DEHIMI	13	IRTIDJAL	AP:Y. CHELLAL	53	10	A. CHELLAL
M. BENDJEKIDEL	14	ZAHRA DE GHAZEL	D. BOUBAKRI	52	9	S. BENDJEKIDEL

rents présents il fera le déplacement d'El-Elma avec la ferme intention de se racheter au sprint final.

4. MOUCHAHAR EL GOZA. Il reste sur des essais en dents de scie à la différence que ce vaillant coursier possède une carte de visite étoffée ce qui peut lui permettre de bien courir cette fois, surtout qu'il est bien monté.

5. JAREH. Il vient de terminer en tête des battus, devra être surveillé de près car il bénéficie d'une monte de métier cette fois.

6. CHALIBOU. Longtemps absent, il faut le voir dans d'autres épreuves.

7. AL ABIYA. Cette jeune femelle de 4 ans absente depuis déjà une année mais cela ne devrait pas l'empêcher de défendre crânement ses chances car elle possède un excellent palmarès.

8. ASSIL ESSAHEL. Course d'entrée.

9. JASSAR. Il a foncièrement déçu à ses deux dernières courses alors qu'il restait sur une probante 5e place sur 1100m et peut

se racheter en bon rang avec son partenaire fétiche CH. Chaabane.

10. GOURANE. C'est le genre de coursier qu'il faut surveiller de près car il retrouve un chevronné jockey et le parcours du jour n'est pas pour lui déplaire malgré ses derniers échecs.

11. ZINHOUM. Course d'entrée.

12. FARIQ D'HEM. Ce pensionnaire de l'écurie D. Hamani reprend du service après près de 4 mois d'absence mais cela ne

devrait pas l'empêcher de se défendre pour obtenir un bel accessit.

13. IRTIDJAL. Ce vaillant coursier s'est révélé décevant pour sa course d'entrée mais vu les conditions de la course du jour il fera partie de la longue liste des possibilités.

14. ZAHRA DE GAZEL . Cette jeune pouliche de 3 ans qui n'a pas terminé très loin des premiers lors de sa première tentative trouve ce jour une belle opportunité pour viser une place en bon rang à l'arrivée.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

7. AL ABIYA - 14. ZAHRA DE GAZEL -2. OUED EL NOUR - 13. IRTIDJAL- 5. JAREH

LES CHANCES

12. FARIQ D'HEM - 10. GOURANE

**Recette
du jour****Kebab algerien au poulet****Ingrédients pour 4 personnes:**

- des morceaux de poulet
- 4 pommes de terre épluchées et coupées en gros dés ou en grosses frites
- 1 oignon
- sel poivre noir blanc (pour la sauce blanche je préfère utiliser du poivre blanc)
- une grosse poignée de pois chiche
- une pincée de cannelle
- 1 œuf
- du persil ciselé
- le jus d'1 citron 1/2 citron

INSTRUCTIONS

Faire revenir les morceaux de poulet dans une cocotte (ou marmite) avec un filet d'huile ou de beurre, de chaque côté. Ajouter l'oignon haché faire revenir quelques instants, saler poivrer et ajouter la cannelle ainsi que les pois-chiche (sinon si ce sont des pois chiche en conserve les ajouter à la fin de cuisson), ajouter un peu d'eau et faire revenir quelques minutes. Ajouter l'eau de façon à couvrir les morceaux de poulet, fermer la cocotte

et laisser cuire.

D'autre part faire frire les pommes de terre, on peut les couper en grosse frites, moi je préfère les couper en gros dés. Et réserver.

Quand le poulet est cuit (la peau se détache facilement), préparer el-akda en prélevant une louche de la sauce et la verser dans un bol, ajouter l'œuf, le citron ainsi que le persil, bien fouetter avec une fourchette. Verser le mélange sur les pommes de terre et le poulet, laisser frémir 2 minutes et éteindre le feu.

Note du chef

- Après cuisson du poulet j'aime le découper en petit morceau afin qu'il s'imprègne de el-akda (la liaison), mais aussi le mettre au four et le faire dorer.
 - Pour el akda je mets 1/2 jus de citron tout dépend des goûts vous pouvez mettre le jus d'1 citron.
 - Les pommes de terre dans la version originale du Kebab sont coupées en grosses frites.
- Bon appétit!**

Gâteau du Jour**GÂTEAU YAOURT
SANS CUISSON****Ingrédients:**

- 450 g de yaourt à la grecque
- 250 g de mascarpone
- 315 g de crème liquide entière
- 75 g de sucre glace
- 1 c-à-c de vanille liquide
- 3 g de gélatine (1 grande feuille ou 2 petites)
- Base biscuit
- 170 g de biscuits (Palet Breton, Petits Beurre, McVities Digestive)
- 60 g de beurre fondu
- Glaçage
- 1 pot de lait concentré Régilait (nature ou vanille)

**PRÉPARATION DE LA RECETTE
BASE BISCUIT**

- Mixez les biscuits et mélangez les avec le beurre fondu.
- Déposez un cercle de 20 cm de diamètre sur un plat et placez le rhodoïd (ou du papier sulfurisé prédécoupé) sur les contours. Puis versez le mélange de biscuits.
- Tassez les biscuits à l'aide d'un verre dans le fond du



cercle et réservez au frais.

GÂTEAU AU YAOURT

- Déposez la gélatine dans l'eau froide pour la ramollir.
- Pendant ce temps, versez la crème liquide, le mascarpone, la vanille et le sucre glace dans une cuve bien froide et montez le tout en chantilly. Vous devez obtenir une crème qui se tient.
- Incorporez délicatement les yaourts à la grecque.
- Récupérer la gélatine sans l'essorer et placez la dans un bol avec la vanille liquide. Faites fondre le tout 3 à 8 secondes au micro-ondes. Vous devez obtenir quelques chose de liquide et légèrement chaud.
- Ajoutez la gélatine liquide dans la préparation et mélangez délicatement.
- Verser la crème dans le cercle et faites des lignes à l'aide d'une fourchette. N'hésitez pas à appuyer légèrement.
- Réservez le tout toute une nuit au frais et décernez le lendemain.

GLAÇAGE

- Ajoutez le glaçage de lait concentré à la dernière minute et décorez avec des biscuits concassés.
- Pour les plus gourmands, vous pouvez très bien ajouter un peu de lait concentré sucré une fois la part servie.

**Conseil du jour****On remplace...**

Les céréales
chocolatées

Le muesli maison



Par



**3 fois plus d'énergie
Un petit-déjeuner plus
équilibré!**

**Le
saviez-
vous ?**

**QUAND VOUS VOUS SENTEZ DÉPRIMÉ,
FAITES LE MÉNAGE.**



Des études montrent que nettoyage et l'organisation de votre espace peuvent vous apporter la paix, la sérénité et la satisfaction.

Bon à savoir !**Le FENOUIL**

Allié contre les **BALLONNEMENTS**, il limite la formation des **GAZ INTESTINAUX**

**Astuce du jour:**

Effacer les rayures sur un parquet : 6 astuces qui marchent!

- Le vernis : l'astuce qui a largement fait ses preuves
- Le brou de noix : le remède naturellement performant
- La cire : l'option toujours sûre
- La cendre de cigarette : le moyen inattendu, mais efficace
- Le polish : le bon choix pour votre auto, mais pas seulement!
- La pâte à bois : le dernier

recours pour combler les brèches

**CITATION
DU JOUR**

« Le courage est
comme un muscle. On
le renforce en le
travaillant. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Légitime par l'Unité Méditerranéenne Presse

Siège social:

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire:

BNA Zimel Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant:

Alimoud TOUMIAT

Administration-publicité:

Tél. / Fax : 023 70 94 27

Rédaction:

Tél. : 023 70 94 25

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 21

Fax : 023 70 94 26

Composition:

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : P/Entreprise Nationale de communication,

d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020 05 35 91 / 020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 43 / 020 05 13 77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.region@anep.com.dz

agence.nor@anep.com.dz

agence.sud@anep.com.dz

agence.ouest@anep.com.dz

agence.orient@anep.com.dz

Impression:

- Centre : SIA - FA - SIF

- Centre : SII

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou:

7, Rue Cécile St Abd El Kader, Immeuble Belouadje

Tél. / Fax : 026 20 20 88

Oran:

8, Avenue Khalid Moukharraz

Tél. / Fax : 041 38 45 73

Boumerdes:

Rue Ghazi Guermoul - Immeuble

Khemmer - Boumerdes - Tél. / Fax : 026 94 20 06

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne sont pas
rémunérés.

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du lancement de ses
éditions électroniques et leur
communique les nouvelles
conditions de publication de
manuscrits, photographies et
autres documents.

Arrestation de deux voleurs de téléphones à la gare routière de Tafourah

Les services de sécurité d'Alger ont récemment appréhendé deux individus accusés d'avoir commis de multiples vols à la gare routière de Tafourah. Ces arrestations ont eu lieu à la suite de plusieurs plaintes déposées par des citoyens, notamment un homme d'un certain âge et une femme, qui ont été victimes du vol de leurs téléphones portables et de sommes d'argent. Les deux suspects, identifiés par les initiales (A.S) et (S.M), ciblaient les voyageurs transitant par cette station très fréquentée de la capitale pour les dépouiller de leurs effets personnels en

toute discrétion. Suite à leur interpellation, les deux complices ont été présentés devant la justice selon la procédure de comparution immédiate et un dossier judiciaire a été constitué à leur encontre. Le juge du tribunal correctionnel de Sidi M'hamed a ordonné leur placement en détention provisoire pour le délit de vol en réunion. En attendant la conclusion de l'affaire, l'audience finale pour statuer sur leur sort a été fixée au 22 septembre, marquant ainsi une réponse ferme des autorités face à la petite criminalité dans les espaces publics.

Développement effréné de l'IA: Volker Turk alerte sur les risques sur l'humanité

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Turk, a appelé, lundi, à une "action urgente" pour faire face aux risques que le développement effréné de l'intelligence artificielle (IA) fait peser sur l'humanité. Dans une lettre adressée aux Etats et aux développeurs d'IA, M. Turk a dressé un inventaire des dangers liés aux systèmes les plus avancés: panne des services essentiels, infrastructures critiques déstabilisées et institutions démocratiques fragilisées. Il s'inquiète notamment de l'émergence d'une intelligence artificielle dite "agentique" capable d'agir de manière autonome pour accomplir des tâches et atteindre des objectifs. "Des défaillances impliquant des systèmes d'IA agentique pourraient paralyser des services essentiels, interrompre les communications, déstabiliser des infrastructures critiques et porter atteinte au cœur même des institutions démocratiques", a-t-il averti.

Une première en Afrique : Nairobi accueillera les Mondiaux d'Athlétisme en 2029

La capitale kényane Nairobi accueillera en 2029 les championnats du monde d'athlétisme, une première historique pour le continent africain, a annoncé mardi World Athletics à l'issue de son conseil réuni à Budapest. Les Mondiaux 2031 ont été attribués à Munich, en Allemagne. Londres et Rome étaient également candidates pour accueillir l'une des deux éditions.

"Organiser nos Mondiaux pour la première fois en Afrique est historique", a déclaré le président de World Athletics, Sebastian Coe, saluant une candidature "convaincante et émouvante" de Nairobi. La capitale kényane, qui s'appuiera notamment sur le stade Kasarani rénové, accueillera ainsi l'une des trois prochaines éditions des Mondiaux, après Pékin en 2027. "Elle s'appuie notamment sur le

stade Kasarani rénové, qui fait actuellement l'objet d'une modernisation complète en vue de l'accueil de la Coupe d'Afrique des nations de football en 2027", a expliqué le président de l'instance internationale. Cette décision permet à l'Asie, l'Afrique et l'Europe d'accueillir successivement la compétition. Le Kenya avait déjà candidaté pour les Mondiaux 2025, finalement attribués à Tokyo.

Microsoft s'engage à ce que les humains contrôlent son IA

Microsoft a publié lundi un code de conduite pour le développement de son intelligence artificielle, visant à créer une IA qui reste contrôlée par les humains et leur bénéfice, sur fond de craintes de dérives de cette technologie. Ce document "est motivé par un seul objectif prépondérant", explique le groupe de Redmond (Etat de Washington), à savoir "que les humains conservent un contrôle significatif sur l'IA afin d'aider les gens à mener une vie meilleure, plus joyeuse et plus productive". Cette publication survient deux jours après l'appel du patron d'Anthropic Dario Amodei à ralentir le rythme de développement de l'IA pour mieux en encadrer les risques. Son message a été soutenu publiquement par son homologue d'OpenAI Sam Altman, ainsi que le président de Google DeepMind Demis Hassabis et Elon Musk, patron du laboratoire d'IA SpaceXAI. À la différence de ces entreprises, Microsoft ne possède pas de modèle parmi les plus avancés du secteur, même s'il a accéléré ses lancements cette année et dit rester ambitieux. "Durant la prochaine décennie", développe le groupe, "nous nous attendons à ce que (l'IA) surpasse les performances humaines pour la plupart des tâches." Dès lors, ajoute-t-il, "contenir, contrôler et aligner (ces modèles sur des valeurs humaines) est l'un des plus grands défis auxquels l'humanité ait jamais fait face". Un nombre croissant de professionnels du secteur s'inquiètent notamment de l'arrivée de l'amélioration récursive autonome (RSI), un processus qui voit l'IA s'améliorer elle-même, sans intervention humaine.

L'université "Djillali Liabès" rejoint le Réseau des universités de la Route de la Soie

L'université "Djillali Liabès" de Sidi Bel-Abbès a officiellement rejoint le Réseau des universités de la Route de la Soie (Silk-Road Universities Network - SUN), une initiative visant à renforcer la présence de cet établissement d'enseignement supérieur au sein des instances académiques et de recherche internationales, a annoncé l'administration de l'université. La même source a précisé que cette adhésion s'inscrit dans le cadre des efforts de l'université de Sidi Bel-Abbès pour concrétiser son ouverture sur l'environnement extérieur et élargir ses partenariats scientifiques à l'échelle internationale. Cette démarche concorde avec la stratégie du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui tend à internationaliser les institutions univer-



sitaires nationales et à accroître leur visibilité, ainsi que leur classement mondial. Cette intégration permettra de jeter des ponts de coopération et d'échanges scientifiques, cognitifs et culturels avec une sélection d'universités prestigieuses membres de ce réseau mondial, dont l'objectif est de promouvoir la coopération universitaire internationale, tout en favorisant la conclusion d'accords de jumelage et de partenariats bilatéraux

et multilatéraux, selon la même source. Elle ouvrira également de nouvelles perspectives aux enseignants, chercheurs et étudiants afin de bénéficier de programmes de mobilité académique internationale, et de prendre part à des projets de recherche conjoints, ainsi qu'à de grands colloques et conférences scientifiques organisés par le SUN, contribuant ainsi à la promotion de la production scientifique de l'université.

Des pluies orageuses attendues ce jeudi sur plusieurs wilayas



Les services de l'Office National de la Météorologie ont émis une alerte concernant des précipitations orageuses localement importantes prévues pour demain, jeudi, sur plusieurs wilayas du pays. Cette perturbation atmosphérique touchera de nombreuses régions allant de l'Est à l'Ouest, en passant par le Centre et le Grand Sud, incluant notamment des wilayas comme Tébessa, Constantine, Sétif, Tizi-Ouzou, Tlemcen, ou encore Béchar et Tamanrasset. Les citoyens résidant dans ces zones sont appelés à faire preuve de prudence et de vigilance face à ces conditions météorologiques instables.

Saisie de 75 kg de kif traité et arrestation de trois personnes à Tlemcen

Les services des Douanes de Tlemcen ont réussi, en coordination avec l'Armée nationale populaire (ANP), à saisir 75 kg de kif traité et à arrêter trois personnes, a indiqué, mardi, un communiqué de la Direction régionale des Douanes de Tlemcen. Selon la même source, l'opération a été menée par les éléments de la brigade mobile régionale de lutte contre les stupéfiants des Douanes, en coordination avec la brigade mobile des Douanes de Ghazaouet et des éléments de l'Armée nationale populaire relevant de la 2e Région militaire, à la suite d'une embuscade tendue dans la wilaya de Tlemcen. L'opération a permis l'arrestation de trois personnes qui se trouvaient à bord d'un véhicule transportant cette drogue, a fait savoir la même source, ajoutant que les suspects ont été interpellés et présentés devant les autorités judiciaires compétentes.

Trois ans de prison pour deux ressortissants africains dans une affaire d'escroquerie et de fausse monnaie

Le tribunal de Chéraga a condamné deux ressortissants africains à trois ans de prison ferme et à une amende de 100 000 dinars pour de multiples chefs d'inculpation, notamment la contrefaçon de billets de banque, l'escroquerie, la falsification de documents administratifs, l'usurpation d'identité et le séjour illégal. L'affaire a éclaté suite à la plainte d'une femme affirmant avoir été escroquée, ce qui a mené les enquêteurs à arrêter les deux individus en possession d'une somme d'argent falsifiée

et de coupures de papier en forme de billets dissimulées dans un coffre remis à la victime. Lors de leur procès, l'un des accusés a nié toute implication directe, affirmant n'avoir été qu'un simple intermédiaire pour l'achat d'une maison, tandis que la défense a plaidé l'absence de preuves d'une association de malfaiteurs et d'une intention de nuire, réclamant l'acquittement ou des circonstances atténuantes, mais le tribunal a finalement maintenu les sanctions prononcées.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le secret de la cruche magique (7)



AUX POINGS

« L'algérophobie est devenue une véritable stratégie électorale pour certains acteurs politiques qui continuent à remuer les relents néocoloniaux dans un contexte où les Français ont bien d'autres préoccupations »

Ségolène Royal, présidente de l'Association France-Algérie





Dans la journée : Nuageux
Vent : 23 km/h
Humidité : 67 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 19 km/h
Humidité : 81 %

Dohr : 12h43
Assar : 16h13
Maghreb : 18h56
Îcha : 20h15

Vendredi 6
Rabi' al-thani
Sobh : 05h05
Chourouk : 06h33

PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE

L'Algérie réaffirme son engagement climatique

Une journée d'information a été organisée, hier à Alger, à l'occasion de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone, placée cette année sous le thème « Action mondiale pour une planète plus fraîche ».

Présidée par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, en présence de représentants de plusieurs secteurs, d'organismes nationaux concernés et d'organisations onusiennes accréditées, cette rencontre a été consacrée à l'examen des efforts nationaux en matière de protection de la couche d'ozone et d'action climatique. A cette occasion, Mme Krikou a rappelé « les engagements de l'Algérie en matière d'action climatique et de protection de la couche d'ozone, ainsi que sa contribution aux efforts internationaux et africains dans ce domaine, en concrétisation des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune ». Concernant la « contribution déterminée au niveau national », déposée en juin dernier au siège de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la ministre a indiqué qu'elle « constitue

un cadre de référence pour l'action climatique nationale et reflète l'ambition climatique de l'Algérie, en tenant compte des priorités nationales, des exigences du développement socioéconomique, ainsi que des mécanismes du Plan national d'adaptation au changement climatique ».

RÉDUIRE DE 14 % LES ÉMISSIONS DE GES D'ICI 2035

L'Algérie vise à « réduire de 14 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2035, en s'appuyant exclusivement sur les ressources nationales, avec la possibilité de porter ce taux à 31 % », a-t-elle précisé, soulignant que cet objectif s'inscrit dans le cadre des efforts visant à opérer progressivement une transition vers un modèle de développement plus durable. De son côté, le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouche, a réaffirmé « l'engagement de l'Algérie à l'égard des conventions et traités internationaux relatifs à la protection du climat », notamment la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Saluant le rôle des Douanes à travers leurs actions de contrôle aux frontières et leur veille quant à l'interdiction de l'entrée des substances non conformes

aux exigences de sécurité environnementale, M. Bakhouche a mis en avant « le travail de coordination avec le ministère de l'Environnement », ayant permis de doter les services des Douanes d'équipements de diagnostic destinés aux postes frontaliers pour détecter les fluides frigorigènes contenant des substances chimiques nocives pour la couche d'ozone. Pour sa part, la coordonnatrice résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Hassiba Sayah, s'est félicitée de la contribution de l'Algérie aux efforts de protection de la couche d'ozone depuis son adhésion au Protocole de Montréal en 1992. Les travaux de cette journée d'information ont également mis en lumière le rôle des Douanes et des laboratoires concernés dans la mise en œuvre des mécanismes de contrôle des produits et matières importés et dans la garantie de leur conformité aux normes réglementaires. La rencontre a, en outre, permis de présenter le rôle de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable dans le suivi, la veille et l'analyse scientifique des facteurs influant sur la couche d'ozone. En marge de cette rencontre, une exposition a été organisée avec la participation de plusieurs secteurs et organismes concernés. Elle a permis de présenter les expériences, initiatives et efforts nationaux liés au contrôle des produits et matières, ainsi qu'aux mécanismes visant à garantir leur conformité et à contribuer à la préservation de la couche d'ozone. A l'issue de cette journée, une série de recommandations a été formulée en vue de renforcer les mécanismes de contrôle et de suivi, de développer les capacités techniques et d'intensifier la coordination entre les différents secteurs concernés.

R. N.

L. Zeggane

CONDOLÉANCES

Le directeur de publication du Courrier d'Algérie, Ahmed Toumiat, ainsi que l'ensemble du personnel du journal, présentent leurs sincères condoléances à leur collègue **Abdenacer Zitouni**, suite au décès de son frère survenu hier. Qu'il trouve ici l'expression de notre solidarité et soutien indéfectibles face à cette douloureuse épreuve. Puisse Dieu accueillir le défunt dans Son vaste paradis et lui accorder Sa Sainte Miséricorde. « À Dieu nous appartenons et à Lui nous Retournons ».

LA CHRONIQUE
DU JEUDI

UN REPORTER DANS LA FOULE

Des garde-fous pour l'IA

L'Intelligence artificielle (IA) pose de sérieux problèmes d'éthique aux pays de la planète. Surtout qu'il n'y a pas qu'une seule IA mais plusieurs. Les plus connues sont « ChatGPT », « Gemini » et d'autres. Chacune fonctionne en fonction des données transmises par l'homme. Ceci pour faire simple. Elle « malaxe », « digère », « recoupe » un nombre considérable de données en temps réel, pour aboutir à des réponses instantanées et des solutions à des problématiques et demandes d'informations que l'humain lui soumet. C'est là que la manipulation et la désinformation peuvent se nicher. Notre ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a participé à Riyad (Arabie Saoudite) à la 4e édition du Forum mondial de l'Unesco sur l'éthique de l'IA organisé du 14 au 17 septembre 2026 sous le thème « transformer la coopération mondiale pour la gouvernance éthique de l'IA ». 194 États ont participé à ce forum. Dans son intervention, notre ministre « a plaidé pour la création d'une agence internationale dédiée à la gouvernance de l'intelligence artificielle... (il a insisté sur) la nécessité d'une large concertation internationale, afin de garantir sa complémentarité avec les cadres existants et de renforcer la coordination des efforts internationaux en la matière, au service de l'humanité et sans entraver l'innovation » rapporte l'agence algérienne APS. Une sorte des « Nations unies » pour encadrer l'IA à l'échelle internationale. De plus, l'Organisation mondiale de coopération en matière d'intelligence artificielle (OMCIA ou WAICO) a été créée en juillet dernier à Shanghai par 29 pays dont la Chine, la Russie, l'Algérie, le Kazakhstan, le Pakistan et l'Indonésie. Son objectif est de « promouvoir la coopération internationale et la gouvernance mondiale de l'IA pour assurer un développement sûr, équitable et bénéfique pour l'humanité ». Il est utile de rappeler que l'Algérie ne se contente pas seulement de « consommer » les fonctions des IA conçues à travers le monde mais, se prépare activement à concevoir, construire et produire sa propre Intelligence artificielle. Elle a créé l'École nationale supérieure de l'Intelligence artificielle (ENSIA) située à Sidi Abdallah. Elle a créé également un Centre national de recherche en IA et en données. Ainsi qu'une Maison de l'IA à l'École supérieure de commerce (ESC). C'est en 2024 que l'Algérie a adopté une stratégie nationale de l'intelligence artificielle. Les secteurs prioritaires pour son utilisation sont la cyber sécurité, l'agriculture, la santé, l'industrie, l'éducation, la recherche ainsi que l'énergie. D'autre part, l'Algérie a pour objectif de former 50.000 spécialistes en Intelligence Artificielle d'ici 2030. Plus important encore, l'Algérie projette de porter la contribution de l'IA à 7 % du PIB d'ici 2027. Notre pays vise à faire de cette technologie un pilier de la souveraineté numérique et du développement socio-économique national. Ceci dit, sur le plan international l'IA fait l'objet d'une âpre concurrence entre pays leaders que sont les États-Unis et la Chine. Les problèmes d'éthique posés par l'IA selon l'UNESCO sont divers et variés. D'abord elle relève que « la technologie des moteurs de recherche n'est pas neutre, car elle traite des données complexes et hiérarchise les résultats en fonction des préférences de l'utilisateur et de sa localisation. Ainsi, un moteur de recherche peut devenir une chambre d'écho qui maintient les préjugés du monde réel et enracine davantage ces préjugés et stéréotypes en ligne ». Ce qui confirme que le plus grand manquement d'éthique de l'IA aux répercussions durables se situe dans le domaine mémoriel et de la recherche historique. Toutes les manipulations peuvent converger selon les intérêts de ceux à qui appartient cette nouvelle technologie. Sur ce segment, les faits historiques durant les 132 ans que dura la colonisation dans notre pays, peuvent être dénaturés, travestis, démentis ou carrément occultés par l'État colonial. En droite ligne de ses intérêts. En tout état de cause, comme souligné plus haut, l'Algérie s'apprête à passer de pays consommateur de l'IA à pays émetteur de produits et solutions de cette nouvelle technologie. Bien utilisée, l'IA peut aussi jouer le rôle de « sentinelle » et de « bouclier » de la révolution numérique, en cours de finalisation dans notre pays. Encore un pan de notre développement qui étranglera de jalousie et de haine nos ennemis. Tant pis pour eux !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

C'est la rentrée sociale !

